

## Résumé français d'une sélection d'articles du volume *Inter oeconomiam coelestem et terrenam...*

Adrien Quéret-Podesta

### Liste des articles résumés :

1. Wiesław Długokęcki, „Wstęp” [Introduction], p. 13-16
2. Anna Zajchowska, „Idea ubóstwa w środowisku dominikanów obserwantów Polskiej Prowincji w XV w.” [L'idée de pauvreté dans le milieu des Dominicains observants de la province polonaise au XV<sup>e</sup> siècle], p. 87-101
3. Marcin Bukała, „Wizja ekonomiczna mendykantów: *emptio-venditio et usura, usura et simonia*” [La vision économique des ordres mendiants : *emptio-venditio et usura, usura et simonia*], p. 103-121
4. Wiktor Szymborski, „Niebiańska ekonomia - uwagi o funkcjonowaniu odpustów w kręgu zakonów mendykantkich w średniowiecznej Polsce” [L'économie céleste. Remarques sur le fonctionnement des indulgences dans les ordres mendiants en Pologne médiévale], p. 123-146
5. Roman Stelmach, „Dokumenty do dziejów klasztorów franciszkańskich na Śląsku zachowane w zbiorach Archiwum Państwowego we Wrocławiu jako źródło do badania ich uposażenia” [Les documents concernant l'histoire des couvents franciscains de Silésie conservés dans les Archives d'État de Wrocław en tant que sources pour les recherches sur leur dotation], p. 149-181
6. Rafał Kubicki, „Podstawy ekonomiczne funkcjonowania mendykantów w państwie krzyżackim i Prusach Królewskich do połowy XVI w.,” [Les bases économiques du fonctionnement des ordres mendiants dans l'État de l'Ordre Teutonique et la Prusse royale jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle], p. 183-237
7. Janusz Szyszka, „Monarsze nadania dóbr ziemskich na rzecz mendykantów i innych instytucji kościelnych w ziemi lwowskiej w średniowieczu” [Les donations royales de biens fonciers en faveur des Mendiants et d'autres institutions ecclésiastiques de la région de Lwów au Moyen Âge], p. 239-257
8. Maciej Zdanek, „Dochody dominikanów krakowskich w 1. połowie XVI w.” [Les revenus des Dominicains de Cracovie dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle], p. 259-276
9. Marek Miławicki, „Kształtowanie się własności ziemskiej dominikanów w Krakowie w okresie przedrozbiorowym” [La constitution du temporel foncier des Dominicains de Cracovie avant 1772], p. 277-301
10. Rafał Kubicki, „Podstawy gospodarcze utrzymania klasztoru dominikanów w Gdańsku (1227-1835)” [Les bases économiques du fonctionnement du couvent des Dominicains de Gdańsk (1227-1835)], p. 303-332
11. Dominika Burdzy, „Majątek dominikańskich klasztorów św. Jakuba i św. Marii Magdaleny w Sandomierzu do końca XVI w.” [Les biens fonciers des couvents dominicains Saint-Jacques et Sainte-Marie-Madeleine de Sandomierz jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle], p. 333-360

12. Anna Pobóg-Lenartowicz, „Podstawy materialne klasztoru dominikanów w Opolu w średniowieczu i u progu czasów nowożytnych” [Les bases matérielles du couvent des Dominicains d’Opole au Moyen Âge et au début des Temps modernes], p. 361-375
13. Antoni Barciak, „Podstawy ekonomiczne obu klasztorów dominikańskich w Raciborzu w średniowieczu” [Les bases économiques des couvents dominicains masculin et féminin de Racibórz au Moyen Âge], p. 377-394
14. Tomasz Stolarczyk, „Uposażenie klasztoru dominikanów w Łęczycy do końca XV w.” [Les possessions du couvent dominicain de Łęczycza jusqu’à la fin du XV<sup>e</sup> siècle], p. 395-403
15. Krzysztof Kaczmarek, „Od kurii do klasztoru. Z dziejów powstania i najstarszego uposażenia klasztoru dominikanów we Wronkach” [De la curie au couvent. Histoire de la fondation et des plus anciennes possessions du couvent des Dominicains de Wronki], p. 405-432
16. Tomasz Gałuszka, „Ekonomia w małej wspólnotce zakonnej. Dominikanie w Opatowcu w latach 1283-1526” [L’économie dans une petite communauté religieuse. Les Dominicains d’Opatowiec dans les années 1283 à 1526], p. 433-451
17. Grzegorz Wierzchowski, „Dominikanie w Sieradzu. Źródła utrzymania klasztoru do końca XVIII w.” [Les Dominicains de Sieradz. Les bases du fonctionnement matériel du couvent jusqu’à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle], p. 453-467
18. Magdalena Janowska, „Uposażenie franciszkanów pyzdryskich w świetle zachowanych źródeł od XIII do XIX w.” [Les possessions des Franciscains de Pyzdry à la lumière des sources conservées du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle], p. 469-486.

## 1. Wiesław Długokęcki, “Wstęp” [Introduction], p. 13-16.

Depuis la naissance des premiers pays, la distribution inégale des biens matériels engendrée par le développement économique et les rapports entre les individus, la richesse des uns et la pauvreté des autres, qui allait jusqu'à menacer leur existence biologique, constituent un point fixe des relations sociales. Ce problème pour le fonctionnement des personnes en société demeure au cœur des préoccupations humaines. L'existence de la misère et de la richesse est non seulement rationalisée par l'homme mais aussi valorisée à l'aide des catégories morales du bien et du mal, de la justice et de l'injustice.

Dans le christianisme, l'interprétation et l'évaluation de la diversité matérielle, fondées sur l'Écriture Sainte, s'inscrivent dans une perspective de salut, but ultime de l'homme sur terre. La pauvreté volontaire est l'un des préceptes évangéliques donnés par le Christ à ceux qui veulent suivre ses pas. Cette pauvreté était associée au manque de moyens de subsistance et de lieu d'habitation propre, ou bien à un statut social subalterne. Dans une communauté universelle de frères et de sœurs, les pauvres ne pouvaient pas être laissés sans secours. La charité imposait de les aider. L'aumône individuelle ou institutionnalisée était une forme de *nivellement* des contrastes sociaux, un effet de la solidarité humaine. Ceux qui partageaient leur fortune par l'aumône obtenaient la rémission de leurs péchés et l'espoir d'être sauvé. La pauvreté et la richesse, bien que toujours présentes dans l'Europe occidentale du haut Moyen Âge, agraire et dépourvue de grandes villes, n'étaient pas encore à cette période un problème social brûlant et ne retenait pas en priorité l'attention de l'Église. La situation a commencé à changer au XI<sup>e</sup> siècle où – conséquence du développement de l'économie monétaire, de la croissance démographique et de la concentration de la population dans les villes anciennes ou nouvelles – les différences sociales devenaient bien visibles. Leur origine avait changé également : la richesse ne résultait plus seulement de l'appartenance aux groupes dirigeants mais aussi d'une activité économique individuelle et de la possession de l'argent qui en découlait. La différenciation croissante des conditions matérielles, et notamment le nombre croissant de pauvres et de miséreux, provoqua des tensions sociales plus vives que jamais. Il fallut attendre que l'Église les insère dans une perspective du salut et indique les mesures à prendre pour remédier à cette érosion de la solidarité humaine.

Le recueil d'études *Inter oeconomiam coelestem et terrenam* a pour objet l'attitude des ordres mendiants à cet égard. La première partie concerne les problèmes théoriques. Après l'analyse des positions de l'Église envers la misère et leur évolution du Moyen Âge central au bas Moyen Âge, effectuée par Stefan Kwiatkowski sous les différents

angles, Krzysztof Ozóg présente la place centrale de l'idée de la pauvreté évangélique dans la pensée de saint François d'Assise et de saint Dominique puis son développement dans les ordres fondés par ceux-ci. Le programme du retour rigoureux à la règle et aux constitutions régulières à l'origine du mouvement observant, et le discours sur la place de la pauvreté chez les Dominicains sont examinés par d'Anna Zajchowska. La question de l'éthique économique dans la pensée théologique des mendiants, en particulier sous l'angle du crédit (l'opposition entre l'usure et les contrats d'achat-vente) est traitée par Marcin Buwała. Wiktor Szymborski prête attention aux indulgences dans les ordres mendiants au Moyen Âge, soulignant leur importance religieuse, économique et sociale.

Dans la deuxième partie sont réunis les articles concernant les fondements économiques du fonctionnement de différents couvents mendiants (surtout dominicains) – en apportant au passage des informations nouvelles sur leurs genèse et développement. Les articles d'Anna Pobóg-Lenartowicz sur le couvent d'Opole, d'Antoni Barciak sur les couvents masculin et féminin de Racibórz, de Krzysztof Kaczmarek sur le *monasterium* de Wronki et de Tomasz Gałuszka sur le couvent d'Opatowiec adoptent cette démarche. Le problème des biens fonciers est abordé par Dominika Burdzy (à propos des couvents dominicains de Sandomierz), Magdalena Janowska (sur le couvent franciscain de Pyzdry), Rafał Kubicki (chez les Dominicains de Gdańsk), Tomasz Stolarczyk (au couvent dominicain de Łęczycza), Grzegorz Wierzchowski (pour les Prêcheurs de Sieradz). Le cadre temporel diffère parfois mais le Moyen Âge domine, bien que quelques auteurs aient insisté sur l'époque moderne. Marek Miławicki et Janusz Szyszka présentent le développement des investitures chez les Dominicains de Cracovie et les Mendiants de la *Terra Leopoliensis* et leur place dans le fonctionnement matériel des couvents. À partir d'un registre des revenus, Maciej Zdanek examine le budget du couvent dominicain de Cracovie au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Patrycja Gašiorowsk esquisse l'usage des biens fonciers par les Clarisses de Cracovie aux XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles, en attirant l'attention sur les personnalités de certaines abbesses, qui grâce à une administration efficace – et avec l'aide des économistes – ont réussi à multiplier les biens de la congrégation. Les conséquences négatives de la grande guerre du Nord pour les couvents dominicains de la province russe, présentées à partir d'un rapport de visite (1708-1709) du provincial Tomasz Kruszewski, sont décrites par Anna Markiewicz.

R. Kubicki se penche sur les fondements économiques des ordres mendiants (dominicain, franciscain, observants ou non, augustinien, carme) en Prusse, des origines à la Réforme, sans masquer les changements survenus dans la conception de la pauvreté. Sławomir Kościelak montre l'état financier du couvent des Carmes de Gdańsk dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus stable qu'à la période précédente. L'article de Roman Stelmach sur les documents pouvant servir à l'histoire des

Franciscains en Silésie conservés aux Archives Nationales de Wrocław souligne les immenses possibilités d'exploitation scientifique qu'offrent ces fonds. Le bilan historiographique de Florent Cygler résume les apports scientifiques des recherches menées en Europe occidentale depuis une quinzaine d'années surtout, d'un point de vue théorique (pauvreté volontaire, pensée et éthique économiques) et pratique (revenus et dépenses).

Le principe de la pauvreté évangélique volontaire, tant individuelle que collective, fondamental pour François et Dominique, n'a pas résisté à l'épreuve du temps, provoquant parfois des divisions internes. Les efforts pour y revenir (par l'Observance notamment) ont rencontré en Pologne un succès limité. Néanmoins, à une époque où de nombreuses sphères de la vie dépendaient de l'économie terrestre, l'idée de pauvreté en tant qu'imitation du Christ et signe de l'amour de Dieu et du prochain n'a jamais été enterrée chez les Mendiants. Les auteurs espèrent que ce volume d'études contribuera à accroître l'intérêt pour la théorie et la pratique économiques des ordres mendiants et qu'il inspirera les recherches ultérieures dans ce domaine.

**2. Anna Zajchowska, „Idea ubóstwa w środowisku dominikanów obserwantów Polskiej Prowincji w XV w.” [L’idée de pauvreté dans le milieu des Dominicains observants de la province polonaise au XV<sup>e</sup> siècle], p. 87-101.**

Selon la *Légende de saint Dominique*, le fondateur de l’ordre des Prêcheurs et ses disciples considéraient la pauvreté comme un des éléments fondateurs de l’identité dominicaine. Les premiers Dominicains craignaient déjà les menaces que faisait peser sur cette exigence l’éventuel amollissement moral des frères. Les plus anciennes traces de l’oubli de l’idéal de pauvreté affleurent dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. L’une des principales raisons de la grande crise que traverse l’Ordre à cette période est l’éloignement des frères vis-à-vis de l’idéal de pauvreté. Cet éloignement se manifeste de deux manières, à savoir l’acquisition rapide de sources de revenus stables par les couvents et l’enrichissement personnel de certains religieux. Les Dominicains de l’Observance s’efforcèrent de mettre un terme à cette situation et d’empêcher l’état de l’Ordre d’empirer. Les premiers essais de réforme furent menés par Raymond de Capoue à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; mais l’apogée du mouvement réformateur fut atteint au milieu du siècle suivant. Le *leitmotiv* des tenants de la réforme était le retour à un respect absolu des règles de l’Ordre, en adoptant un mode de vie en adéquation avec le modèle laissé par Dominique et ses premiers successeurs. La communication de A. Zajchowska vise à déterminer si cette idée de retour aux origines signifiait un abandon total de toute possession matérielle ou bien si les Dominicains de l’Observance polonaise s’efforcèrent seulement de modifier le rapport à la pauvreté.

Les sources sur les couvents dominicains de la province polonaise sont assez restreintes, à l’exception des couvents Saint-Adalbert et Sainte-Catherine situés à Wrocław. Ils disposent d’une solide base documentaire : documents émis par les évêques, le pape, les vicaires généraux, constitutions, sermons... Les actes des chapitres généraux et provinciaux s’avèrent moins riches en informations concrètes, à l’exception d’un acte de 1470, qui réglemente la possession de biens *ad usum*. Ces textes montrent une influence du mouvement réformateur en plusieurs occasions. Mais il est difficile de déterminer si des documents analogues ont vu le jour dans les autres couvents dominicains de la province polonaise. Jerzy Kłoczowski avait déjà noté que si les idées de l’Observance ne semblent pas avoir dépassé le cadre silésien jusqu’au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la seconde moitié de ce siècle les vit se répandre largement dans toute la province. A. Zajchowska appuie par conséquent son analyse à la fois sur les documents provenant des deux couvents de Prêcheurs de Wrocław et

sur les sources provinciales.

La mission confiée en 1432 à Jan de Ząbkowice était d'introduire la réforme dans les deux couvents de Wrocław. Elle marque le début effectif de l'implantation des idées de l'Observance dans la province polonaise. Les constitutions alors en vigueur dans ces couvents étaient inspirées de celles rédigées pour le couvent de Nuremberg, outre les *Ordinationes* rédigées pour le monastère Saint-Adalbert de Wrocław. Si la constitution de Nuremberg reprend fidèlement les points des statuts de 1220 touchant à la pauvreté, avec quelques ajouts des actes du chapitre de 1256, l'analyse des *Ordinationes* du prieur général Barthélemy Texier conservées dans le manuscrit BU Wr I 06 et transmises au couvent Saint-Adalbert de Wrocław avant le 5 septembre 1433 révèle un certain nombre de changements quant à l'idée de pauvreté.

Cette question est abordée de manière directe par deux articles des *Ordinationes*. Le premier concerne la pauvreté des frères à titre individuel ainsi que la mise en commun des biens ; le second aborde la question des sources de revenus réguliers des couvents. Sur le premier point, le texte insiste sur l'obligation de mettre en commun tous les biens et n'hésite pas à comparer les frères qui ne s'y conformeraient pas à des voleurs. Toute cette partie est la répétition quasi in extenso d'un passage des actes du chapitre de l'Ordre de 1428, repris en 1434 et 1442. Mais cette obligation faite aux frères de remettre leurs biens personnels à leur communauté n'est entrée en vigueur dans la province polonaise qu'en 1450. Les sanctions prévues pour les contrevenants étaient à la fois terrestres (interdiction de jouir des biens et privilèges du couvent) et spirituelles (interdiction d'être enterré dans l'église du couvent, jusqu'à l'excommunication *latae sententiae*).

En ce qui concerne la question de l'interdiction faite aux couvents de posséder des sources de revenus réguliers, le cinquième point des *Ordinationes* accorde au couvent Saint-Adalbert une dispense en se référant à un privilège pontifical aujourd'hui disparu ; ce qui constitue une opposition flagrante aux dispositions prises par la constitution de Nuremberg. A. Zajchowska rejoint à partir de cet exemple et de plusieurs analogies situées hors du territoire de la province polonaise la position de Bernhard Neidiger, selon laquelle la seconde génération de réformateurs dominicains – incarnée en particulier par Jean Nider, proche de Barthélemy Texier – était moins radicale que la première et s'adapta davantage aux conditions matérielles dans lesquelles vivaient les frères.

Autre observation intéressante : si la nécessité pour les frères de demeurer dans un état de pauvreté individuelle apparaît constamment dans les sources normatives, elle est fort peu présente dans les sermons conservés, où elle revêt un caractère ascétique. De même, l'idée émise par saint Dominique selon laquelle la pauvreté individuelle et

communautaire est la condition d'un apostolat efficace n'apparaît ni dans les sources normatives ni dans les sermons produits sur le territoire de la province polonaise ; cette omission semble être un trait spécifique de cette province. Ces lacunes prouvent le succès limité des idées de l'Observance sur la question de la pauvreté dans la province polonaise.



3. Marcin BuKała, „Wizja ekonomiczna mendykantów: *Emptio-Venditio et Usura, Usura et Simonia*” [La vision économique des ordres mendiants : *emptio-venditio et usura, usura et simonia*], p. 103-121.

La naissance d'un intérêt particulier pour les phénomènes économiques dans la théologie médiévale peut être datée de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et est notamment illustrée par les travaux de Pierre le Chantre et de ses disciples. Cette problématique est largement traitée dans la série de traités médiévaux intitulés *de contractibus*, dont les premiers auteurs étaient des Franciscains et des Dominicains. Cette situation a incité les chercheurs à s'interroger sur les raisons ayant conduit les membres des ordres mendiants à réfléchir à l'éthique économique médiévale. Deux grandes pistes d'explication coexistent : la première, „circonstancielle”, et s'appuie sur le fait que le développement des relations économiques médiévales coïncide chronologiquement avec l'essor des ordres mendiants ; la seconde relie cet intérêt à la vocation des ordres mendiants. Le chercheur italien Giacomo Todeschini affirme que le principal accomplissement des ordres mendiants dans ce contexte est d'avoir su décrire les interactions économiques avec le langage de la théologie. Les auteurs issus des ordres mendiants et ayant théorisé l'économie médiévale sont essentiellement originaires de France et des Pays-Bas ; la participation de leurs homologues d'Europe centrale se limite à quelques figures, dont la plus significative est celle de Jean Nider.

Examinant la terminologie utilisée par les théologiens mendiants, M. BuKała insiste sur le rôle clé de la distinction entre les termes de *forum canonicum* et de *forum conscientiae*. La tendance à insister sur la notion de *forum conscientiae* est visible dès les travaux des premiers maîtres franciscains et dominicains, y compris chez ceux qui ont reçu une formation poussée en droit canon. Cela est ainsi visible dans les travaux de Chiaro de Florence, Franciscain de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et autorité importante pour les auteurs dominicains et franciscains italiens du XV<sup>e</sup> siècle ; la distinction entre *forum canonicum* et *forum conscientiae* avait une signification fondamentale dans son *Casus conscientiae*. Cette distinction est soulignée par des exemples concrets, visant notamment à mettre en valeur le rôle de l'intention.

Cette insistance sur le rôle de l'intention conduisit les théoriciens des ordres mendiants à distinguer les actions effectuées dans la sphère économique (*emptio-venditio*) et les actions effectuées de manière désintéressée (*mutuum*). Cette distinction provoqua à son tour la division des traités *de contractibus* en traités *de usuris*, *de emptionibus et venditionibus* et *de restitutionibus*. Les échanges économiques sont ainsi

abordés dans les traités *de emptionibus et venditionibus*. On y apprend notamment que le gain impropre (*turpe lucrum*) réalisé dans une opération commerciale ne doit pas être restitué s'il ne résulte pas d'une tricherie – mais il est tout de même conseillé de le donner aux pauvres – et que les gains résultant de tractations opérées à des prix plus avantageux que celui d'un marché donné ne peuvent pas non plus être soumis à restitution tant que ce prix reste supérieur à la moitié du prix initial. Les traités *de restitutione* sont consacrés plus particulièrement à la restitution des revenus acquis par la simonie et par l'usure ainsi qu'au problème des profits réalisés lors des jeux de hasard. Les traités *de usuris* mettent notamment en avant la *ratio gratuita*, qui commande l'aide sans prise d'intérêt à un proche confronté à un remboursement d'un prêt avec usure. L'auteur ajoute également que dans leur argumentation théologique sur la question de l'usure, les auteurs franciscains et dominicains font souvent référence à la phrase du *Sermon sur la montagne*: „*Mutuum date nihil inde sperantes*”. L'usure est ainsi vue comme la vente de quelque chose qui appartient normalement à la sphère de la *gratia*.

L'insistance sur le caractère désintéressé du don conduit à une distinction très nette entre la sphère de la *charitas* (et de la *gratia*) et celle des échanges de biens. La conception chrétienne du don interdit ainsi de considérer la vie économique comme des échanges de dons, comme c'est le cas dans *l'Éthique à Nicomaque* d'Aristote ; le phénomène économique doit donc être défini de manière autonome. Cette définition entraîne l'application des termes d'*emptio* et de *venditio*, l'acceptation de l'idée que la valeur d'un bien puisse changer ou encore de la possibilité de réaliser un profit. L'auteur souligne par ailleurs que dans la mise en place de cette vision de l'économie, les théologiens jouèrent un rôle plus significatif que les spécialistes de droit canon. Cette vision est ainsi particulièrement développée chez Pierre-Jean Olieu (Pierre de Jean Olivi), partisan d'une interprétation franciscaine radicale de l'exigence de pauvreté communautaire.

Le motif de l'expulsion des marchands du Temple de Jérusalem par Jésus-Christ est très présent dans la vision économique des ordres mendiants, à propos du commerce et de l'éthique économique. Si les premiers textes et sermons sont encore marqués par la tradition antique faisant du métier de marchand une profession suspecte sur le plan moral, la représentation de ce groupe change considérablement dans la plus ancienne somme théologique franciscaine, celle du frère Alexandre. Dans le chapitre „*Utri negotiari sit licitum*”, on voit se dessiner une image plus positive du marchand, l'auteur soulignant notamment que le marchand exerce un métier déterminé et que le profit réalisé au cours des transactions peut être utilisé à des fins louables comme l'entretien de la famille ou l'aide aux pauvres, autant d'éléments également utilisés pour justifier les profits réalisés par les marchands chez Thomas d'Aquin – même si l'épisode de l'expulsion des marchands reçoit une interprétation essentiellement

ecclésiologique chez ce dernier.

La naissance d'une vision éthico-économique globale chez les ordres mendiants a été rendue possible par trois facteurs, à savoir l'intérêt accordé aux questions pratiques et à l'évaluation *in foro conscientiae*, l'idéal de pauvreté apostolique et les développements des études chez les ordres mendiants. On se gardera pour finir d'opposer la vision économique des Franciscains à celle des Dominicains. Tous eurent une grande influence sur les intellectuels non issus des ordres mendiants, en particulier saint Thomas d'Aquin.

**4. Wiktor Szymborski, „Niebiańska ekonomia - uwagi o funkcjonowaniu odpustów w kręgu zakonów mendykanckich w średniowiecznej Polsce” [L'économie céleste. Remarques sur le fonctionnement des indulgences dans les ordres mendiants en Pologne médiévale], p. 123-146.**

Tant du côté des chercheurs s'intéressant au phénomène des indulgences que parmi l'abondante production historiographique concernant les ordres mendiants, la question du rôle des indulgences dans les ordres mendiants n'a été abordée que de façon marginale. W. Szymborski se propose de l'examiner à travers l'exemple polonais, pour la période comprise entre le XIII<sup>e</sup> et le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, le chercheur de Cracovie, dont la thèse de doctorat portait sur les indulgences en Pologne médiévale, s'appuie sur une base documentaire de plus de 1530 lettres d'indulgences émis en Pologne. Son analyse s'accompagne de tableaux offrant une présentation claire des résultats.

Le premier tableau dressé par l'auteur (p. 124) présente les dons d'indulgences pour les églises des ordres mendiants, ce qui représente un total de 225 documents, dont plus des trois quarts concernent exclusivement les Dominicains et les Franciscains. En raison de cette hégémonie, de l'existence de similitudes entre la situation des deux ordres et du volume de la base documentaire, W. Szymborski choisit de se limiter ici aux deux ordres précités en se bornant à analyser les documents les plus représentatifs.

Ces indulgences ont principalement pour but d'encourager les fidèles à apporter leur soutien à l'édification ou à la rénovation des églises des ordres mendiants, ainsi que de développer la fréquentation de ces églises lors des visites, pèlerinages et processions qui y sont organisés. Le plus ancien exemple est fourni par la mention de l'octroi en 1227 de 10 jours d'indulgence aux fidèles qui apporteraient leur concours à la construction de l'église des Dominicains de Gdańsk. Les documents de ce type sont assez peu nombreux pour le XIII<sup>e</sup> siècle et concernent surtout l'incitation aux dons pour la construction de nouvelles églises conventuelles, leur usage se développant et se diversifiant par la suite, notamment en direction des hôpitaux. Un autre trait caractéristique de ces documents est la volonté d'inciter les fidèles à assister aux sermons des frères et à effectuer des pèlerinages dans leurs églises. Une nouvelle fois, l'un des premiers exemples connus date de 1227 et concerne les Dominicains de Gdańsk, puisque le document accorde 40 jours d'indulgence aux fidèles qui assisteraient aux prédications des moines ; mais W. Szymborski cite également plusieurs cas semblables, parmi lesquels une bulle pontificale accordée aux fidèles de Bohême et

de Pologne le 31 août 1234.

L'évolution de la taille des indulgences accordée est également analysée par l'auteur, qui précise que l'on passe, dans le cas des indulgences accordées pour une aumône devant servir à la construction ou à la réparation d'une église, d'indulgences partielles de 10 ou 40 jours au XIII<sup>e</sup> siècle à des indulgences plénières à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Les couvents franciscains et dominicains reçurent des indulgences en faveur des fidèles participant aux processions qu'ils organisaient. Un autre trait intéressant est le soin accordé à la mémoire des bienfaiteurs ; en témoignent les indulgences aux fidèles priant devant certains autels pour le salut de l'âme de leur fondateur. Des indulgences semblables étaient accordées pour la participation à certaines prières, notamment celles devant un objet précis (tableau, statue, crucifix), appelées indulgences *ad imagines*.

Le groupe suivant de documents analysés par l'auteur se compose des bulles pontificales accordant des indulgences à toutes les églises dominicaines et franciscaines afin d'y pérenniser l'afflux des dons provenant des fidèles. Leur analyse démontre clairement que les ordres mendiants étaient dans une position nettement privilégiée par rapport à celle du clergé séculier. Les plus significatifs de ces documents en terme de durée et de quantité des indulgences accordées furent rédigés au XV<sup>e</sup> siècle, l'auteur présentant notamment des bulles authentiques rédigées en 1401 et 1402 ainsi que des falsifications réalisées à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

L'importance des indulgences accordées aux ordres mendiants est également visible à travers l'existence de listes visant à les recenser : trois sont parvenues jusqu'à nous mais aucune n'est datée avec précision. Si la structure de ces documents est assez semblable, leur niveau d'exactitude est aléatoire. W. Szymborski s'attache plus particulièrement à décrire deux de ces listes, conservées dans un manuscrit bernardin de la bibliothèque du château de Kórnik, en Grande Pologne. La première concerne des indulgences accordées aux Franciscains, aux Clarisses et aux Bernardins, tandis que la seconde concerne des personnes ayant aidé les Franciscains. Cette division est conservée par l'auteur dans deux tableaux : le premier (p. 139-141) concerne les ordres et le second (p. 142-143) les laïcs. L'analyse de ces tableaux prouve que les dons d'indulgences aux ordres et aux personnes en relation avec les frères furent nombreux et toujours plus importants au fil des siècles (la majeure partie des dons se situant aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles). L'importance de ces indulgences permit ainsi aux ordres mendiants de compter sur un grand soutien de la population. Enfin, l'auteur souligne également l'importance des indulgences accordées aux confréries liées aux

ordres mendiants.

W. Szymborski réaffirme en conclusion que l'existence des indulgences accordées aux personnes liées aux ordres mendiants avait pour but d'inciter les fidèles à fréquenter les églises de ces ordres et souligne que l'augmentation constante des indulgences accordées exprime cette volonté d'attirer les fidèles vers ces églises. Il ajoute que l'importance accordée aux indulgences par les ordres mendiants est attestée par l'existence des traités consacrés à cette question dans les bibliothèques de leurs couvents. Mais il est malheureusement impossible d'évaluer avec précision les avantages matériels que les ordres mendiants tiraient de ces indulgences.

5. **Roman Stelmach, „Dokumenty do dziejów klasztorów franciszkańskich na Śląsku zachowane w zbiorach Archiwum Państwowego we Wrocławiu jako źródło do badania ich uposażenia”** [Les documents concernant l’histoire des couvents franciscains de Silésie conservés dans les Archives d’État de Wrocław en tant que sources pour les recherches sur leur dotation], **p. 149-181.**

R. Stelmach, conservateur aux Archives d’État de Wrocław, présente dans cet article l’histoire des archives de Wrocław. Cet aperçu est suivi d’une description générale des fonds documentaires provenant des couvents franciscains (dont les Capucins et les Clarisses) de Silésie. Un tableau (p. 151) donne les caractéristiques globales de 25 fonds (nom et emplacement du couvent, cote du fonds, dates extrêmes des documents conservés). Le total des documents conservés s’élève à 3456 documents allant du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu’en 1810, date de la sécularisation d’une grande partie des couvents. Un tiers de ces documents (1236, concernant uniquement les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) provient d’un seul couvent, celui de Głubczyce ; une demi-douzaine d’autres fonds contiennent entre cent et 400 documents ; le volume des fonds restants s’échelonne entre un et quelques dizaines de documents. L’auteur signale en conclusion que tout n’est pas là : on ignore le sort des fonds de nombreux couvents franciscains de Silésie.

Le corps de l’article se compose d’une présentation individuelle de chaque fonds. Chacune des 25 présentations débute par quelques informations sur l’histoire du couvent et la composition du fonds avant de décrire les documents les plus intéressants du point de vue de l’histoire économique. La majeure partie de ces documents concerne la période moderne, et plus particulièrement les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; mais quelques fonds (Opole, Świdnica, dans une moindre mesure ceux de Środa Śląska et des Capucins de Wrocław) renferment plusieurs documents susceptibles d’intéresser les médiévistes. La nature de ces textes est très variée mais les testaments et les donations représentent incontestablement l’ensemble le plus copieux (environ deux tiers des documents pour la période médiévale).

**6. Rafał Kubicki, „Podstawy ekonomiczne funkcjonowania mendykantów w państwie krzyżackim i Prusach Królewskich do połowy XVI w., [Les bases économiques du fonctionnement des ordres mendiants dans l'État de l'Ordre Teutonique et la Prusse royale jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle], p. 183-237.**

Cette présentation exhaustive de la situation économique des ordres mendiants dans la Poméranie de Gdańsk et l'État de l'Ordre Teutonique de leur installation jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle débute par une brève introduction (p. 183-185) décrivant l'implantation des ordres mendiants dans ces territoires. Quatre ordres sont représentés : les Dominicains (6 couvents), les Franciscains (11 couvents) les Ermites de saint Augustin (4) et les Carmes (1). Deux cartes montrent leur répartition spatiale (p. 187). Le corps de l'article se compose de trois parties de taille inégale : la première (p. 185-189) rappelle les notions de propriété et de pauvreté chez les ordres mendiants et se compose essentiellement d'un rappel historique général ; la seconde partie (p. 189-228) détaille les différents éléments du fonctionnement économique des établissements mendiants étudiés ; la dernière (p. 228-234) fournit un aperçu de l'évolution des relations entre les Teutoniques et les ordres mendiants. La conclusion retrace l'évolution de la situation économique des ordres mendiants en Poméranie de Gdańsk et dans l'État de l'Ordre Teutonique (p. 234-237).

La présentation des différents éléments du fonctionnement économique des couvents mendiants de cette région est structurée par source de revenus (chacune étant annoncée par un sous-titre) – la situation de chaque ordre faisant parfois l'objet d'un traitement spécifique. Se succèdent, par ordre d'apparition dans l'article : les dotations et la possession de biens fonciers, les droits de pêche, le prêt à intérêt et autres opérations financières, la quête, les indulgences, les marchés, les relations avec les métiers, les confréries et certains membres de la noblesse locale, les sépultures, les dons testamentaires aux couvents ou à certains frères, ainsi que l'accueil de laïcs.

L'analyse des donations de biens fonciers consenties aux établissements mendiants (biens dont l'auteur précise les dimensions et la valeur, lorsque ces informations sont connues) lors de leur fondation permet de remarquer des différences notables dans la politique des donateurs. Les princes poméraniens faisaient volontiers des donations importantes. Inversement, les Teutoniques limitaient leur taille au strict nécessaire et y apportaient souvent des restrictions (voir *infra*) qui touchèrent tous les ordres – à quelques exceptions près, notamment en Warmie, où les évêques locaux se montrèrent apparemment plus conciliants.

L'octroi de droits de pêche aux ordres mendiants établis en Poméranie et dans l'État



Teutonique est un phénomène assez fréquent, découlant naturellement du rôle joué par cet aliment dans la nourriture monastiques en raison des restrictions liturgiques sur la consommation de viande. Ces droits de pêche étaient généralement assez étendus géographiquement. Tous les types de poissons pouvaient être prélevés, à en juger par l'absence de restriction à ce sujet. La concession de ce droit s'accompagnait parfois de l'autorisation de vendre l'excédent pêché ou encore, pour les dominicains de Gdańsk, du droit de construire des équipements tels que des moulins ou des viviers et du droit de pêcher en mer – ces largesses demeurant toutefois exceptionnelles.

Les activités de crédit et d'autres opérations bancaires sont attestées pour plusieurs établissements franciscains et dominicains aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La dizaine d'exemples rapidement cités par l'auteur prouve que les sommes engagées étaient souvent de plusieurs dizaines de livres mais nous ne possédons pas d'informations sur le taux d'intérêts pratiqué.

La collecte d'aumônes, pratique à la base du fonctionnement des ordres mendiants, était source de revenus significatifs. L'importance des sommes en jeu conduisit bien souvent à des conflits entre les ordres mendiants et les élites urbaines, mais aussi avec le clergé séculier et les Teutoniques. R. Kubicki démontre à partir de différents exemples que les Teutoniques s'efforcèrent de restreindre la pratique de la quête par les ordres mendiants.

L'auteur souligne l'importance des indulgences dans l'économie des établissements mendiants de la région : il cite les lettres d'indulgences délivrées en faveur des Dominicains de Gdańsk aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et de ceux d'Elbląg au XV<sup>e</sup> siècle. Il évoque rapidement le cas des marchés annuels qui étaient organisés par deux couvents de la zone étudiée, à savoir un couvent dominicain (Gdańsk) et un couvent augustin (Patollen).

Enfin, il montre l'importance des avantages économiques issus des liens avec les populations urbaines, qu'il s'agisse des gains provenant des relations avec les associations de métiers, les confréries ou certains membres de la noblesse locale, des sommes acquises par l'octroi de sépultures dans l'église du couvent, des dons testamentaires à la communauté ou à certains frères ou bien encore des recettes liées à l'accueil de laïcs, principalement sous la forme d'un hébergement dans le couvent en échange d'un legs.

L'examen des relations entre les Teutoniques et les ordres mendiants permet de constater que si les Teutoniques soutinrent les ordres mendiants en leur donnant des biens fonciers pour leurs établissements, la taille de ces donations était souvent limitée au strict minimum et s'accompagnait souvent de restrictions visant à empêcher un trop grand développement foncier des communautés mendiante et à prévenir d'éventuels conflits avec la population urbaine. Ainsi, tout éventuel

agrandissement des bâtiments et des terres monastiques devait être soumis à l'approbation de l'Ordre teutonique. De plus, les Teutoniques s'efforcèrent également de restreindre la pratique de la quête. En revanche, l'ordre versait annuellement diverses sommes d'argent aux couvents mendiants, pratique également adoptée par l'élite urbaine.

R. Kubicki souligne la difficulté de reconstituer le budget des couvents mendiants (p. 232-234) en raison de la perte de tous les documents comptables des différents couvents, à l'exception du couvent dominicain d'Elbląg, pour lequel deux rapports de visite de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle permettent une reconstitution que l'auteur présente sous la forme d'un diagramme commenté (p. 233, commentaire p. 232-234). L'octroi de sépultures constitue presque la moitié (47%) des revenus, les revenus tirés des maisons possédées par le couvent et de la production de bière atteignent presque le tiers des recettes à eux seuls (respectivement 18% et 13%), tandis les revenus issus de la quête, des droits de pêche et des loyers provenant de la location de caves appartenant au couvent sont nettement moins significatifs (11%, 8% et 3%).

Au bilan, les couvents examinés, situés en territoire polonais comme sur celui de l'Ordre Teutonique, possédaient sensiblement les mêmes sources de revenus. Les plus importantes étaient la concession de sépultures, les liens avec les associations de métiers, les aumônes et les indulgences. Si les revenus tirés de l'octroi des sépultures et de la quête fluctuaient à cause des résistances du clergé séculier, les autres sources de revenus demeurèrent relativement stables. Par la suite, les couvents s'efforcèrent de diversifier leurs sources de revenus, notamment par les opérations de crédit et l'accueil des laïcs. L'auteur souligne également le rôle décisif du soutien de la société civile, en particulier celui des chevaliers dans les bourgades et petites villes, mais aussi de l'Ordre teutonique, dont le soutien n'était cependant pas inconditionnel, on l'a vu. Cette méfiance était moins perceptible sur le territoire des évêques de Warmie, où la situation des couvents, notamment des couvents augustins, était meilleure. L'enrichissement des communautés mendiante est indissociable de leur solide implantation dans le tissu social urbain, le risque de s'éloigner de l'idéal originel de pauvreté n'ayant été que partiellement écarté par les réformateurs observants (franciscains notamment) à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

7. **Janusz Szyszka, „Monarsze nadania dóbr ziemskich na rzecz mendykantów i innych instytucji kościelnych w ziemi lwowskiej w średniowieczu”** [Les donations royales de biens fonciers en faveur des Mendiants et d'autres institutions ecclésiastiques de la région de Lwów au Moyen Âge], p. 239-257.

L'auteur présente d'abord l'implantation des ordres mendiants au Moyen Âge dans la région de Lwów (aujourd'hui Львів / L'viv, en Ukraine), aux confins orientaux de la Chrétienté latine. Elle se résume à six couvents : deux couvents dominicains (Lwów, Podkamień), deux couvents franciscains (Lwów, Gródek), un couvent de Bernardins (à Lwów) et un (éphémère) couvent de Carmes (à Lwów). Ils bénéficient d'une historiographie relativement abondante et les derniers travaux réservent une place privilégiée à la question des liens entre les souverains et les ordres mendiants. D'où cette étude sur les donations royales de biens fonciers consenties aux ordres mendiants, dans le contexte plus large des donations effectuées à l'ensemble des institutions ecclésiastiques entre 1340 et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'auteur souligne que, dans la région de Lwów, réunie tardivement au royaume de Pologne et habitée par une population majoritairement orthodoxe, les institutions ecclésiastiques ne pouvaient pas compter sur un fort soutien populaire et dépendaient donc largement des largesses royales.

Dans son appréciation du rôle joué par le roi Casimir le Grand (1335-1370), J. Szyszka précise que l'évaluation de l'action de ce souverain s'avère malaisée en raison de l'indigence des sources conservées et du faible développement économique des régions concernées. Le clergé séculier se vit souvent attribuer des revenus provenant des péages et de l'exploitation des mines de sel car le développement du réseau paroissial était une priorité pour le pouvoir royal. Mais les ordres mendiants étaient également perçus comme un instrument pour enraciner le catholicisme dans la région et ils reçurent des dons du roi visant à assurer leur stabilité économique et leur essor. Le premier don significatif ne remonte toutefois pas au-delà des années 1370 et il provient de Władysław Opolczyk (Wladislas d'Opole), qui donna alors aux Dominicains de Lwów trois villages situés non loin de la ville.

L'essentiel des dons accordés aux institutions ecclésiastiques dans la région de Lwów provient de Władysław (I<sup>er</sup>) Jagellon. Son activité de donateur se répartit en deux périodes : la première dure environ vingt ans et peut-être attribuée à sa ferveur de néophyte ; la seconde, qui correspond à la dernière décennie de son règne, est à mettre en rapport avec sa volonté de trouver des soutiens pour transmettre le trône à ses descendants. Les deux couvents dominicain et franciscain de Lwów bénéficièrent

ainsi de la générosité royale (dons d'un village et de terres aux Dominicains en 1395 et 1399, confirmation de donations antérieures aux Franciscains). Malgré la relative modestie de ces dons, ces biens fonciers et leur exploitation formaient l'assise foncière des couvents mendiants de la région. Ils bénéficièrent par ailleurs de la générosité d'autres donateurs. Les deux couvents mendiants de la ville, en particulier celui des Dominicains, s'efforcèrent d'agrandir leur temporel foncier tout au long du XV<sup>e</sup> siècle ; ils se heurtèrent parfois à l'opposition des seigneurs locaux, comme ce fut le cas en 1473, lorsque les Dominicains durent vendre l'une de leurs terres du village de Mierzwica. La volonté des ordres mendiants de faire fructifier leur avoir foncier trouve confirmation dans la construction de moulins, au fil du XV<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des villages qu'ils possédaient.

L'auteur compare ces donations à celles effectuées en faveur d'autres institutions ecclésiastiques de la région. En dépit de l'étroitesse du corpus documentaire, il semble certain que Casimir le Grand est à l'origine de la fondation de deux églises paroissiales à Gródek et à Lwów, ainsi que de l'hôpital Sainte-Élisabeth (puis du Saint-Esprit) de Lwów ; mais nous ignorons comment il les dota. En revanche, une donation de village effectuée en 1371 par le staroste Jan Kmita à l'église Saint-Jean-Baptiste de Lwów et surtout les dons impressionnants (on y trouve entre autres la ville de Rohatyn) de Władysław Opolczyk et de Władysław Jagellon aux archevêques de Lwów – qui confirment que les dons royaux jouèrent un rôle décisif dans la constitution du temporel de cet archevêché fondé en 1414 – dépassent par leur ampleur les dons faits aux Mendiants. La mort de Władysław Jagellon marque en outre la fin des grandes donations royales aux institutions ecclésiastiques de la région de Lwów – sauf exception, comme le don par Casimir IV Jagellon en 1464 d'un village au chapitre de Lwów, à titre de compensation d'ailleurs. L'auteur signale également des dons à l'hôpital du Saint-Esprit de Lwów au XV<sup>e</sup> siècle.

Cet interruption des dons royaux n'épargna pas les établissements mendiants. Mais ils purent compter sur la générosité de certains membres de la noblesse : les Dominicains de Lwów reçurent une île couverte de forêts en 1441. De la même manière, la fondation du couvent bernardin de Lwów en 1460 et celle du couvent dominicain de Podkamień en 1464 ne sont pas directement liées au roi – bien que ce dernier couvent ait été doté de terres d'origine royale cédées à la famille Cebrowski. Les autres institutions ecclésiastiques bénéficièrent elles aussi, il est vrai, des largesses de la noblesse.

J. Szyszka conclut en soulignant que les dons consentis par les souverains polonais dans la région de Lwów ne reflètent pas seulement les inflexions de leur politique intérieure mais aussi l'influence des différentes institutions ecclésiastiques à la cour,

une influence que l'auteur définit comme un mélange de sympathie et de considérations politiques. Voilà pourquoi le clergé régulier, dont les moyens d'action pour assurer la progression du catholicisme dans la région étaient plus développées et les liens avec l'administration royale plus étroits, reçut de plus importantes donations que les ordres mendiants. Cependant, les ordres mendiants – en particulier les Dominicains – reçurent des dons fonciers substantiels en comparaison de ce qui se pratiquait alors dans les autres territoires polonais : là, les dons fonciers aux Mendiants se limitaient à quelques lopins et les couvents n'étaient que rarement propriétaires de villages (et pratiquement jamais de plusieurs villages contigus), comme cela était le cas pour les Dominicains de Lwów dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

8. Maciej Zdanek, „Dochody dominikanów krakowskich w 1. połowie XVI w.” [Les revenus des Dominicains de Cracovie dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle], p. 259-276.

Les sources comptables, indispensables à tout essai de reconstitution de l'histoire économique des établissements réguliers, n'en restent pas moins difficiles à exploiter en raison de leur rareté, en particulier pour la période médiévale, et de leur précision inégale. M. Zdanek s'intéresse ici aux revenus du couvent dominicain de Cracovie entre les années 1500 et 1543, date à laquelle le problème des rentes entraîne des changements importants dans l'économie du couvent, ceci dans la perspective d'un projet plus vaste cherchant à déterminer les biens et le fonctionnement matériel de ce couvent. Il a utilisé pour ce faire deux livres de comptes des dominicains de Cracovie actuellement conservés aux Archives de la province dominicaine de Pologne, à Cracovie (ADK, cotes Kr. 24 et Kr. 25). Le premier s'intitule *Liber expositorum* (livre des dépenses) et a été tenu de 1504 à 1529 ; le second, intitulé *Liber perceptorum* (livre des recettes), court de 1517 à 1609. L'auteur y a joint d'autres sources, notamment diplomatiques mais s'appuie essentiellement sur le *Liber perceptorum*.

On ignore si ce registre est le plus ancien de ce type jamais réalisé au couvent. Les notes d'un archiviste dominicain du XVII<sup>e</sup> siècle prouvent que son apparence originelle différait de son aspect actuel, ce qui laisse penser qu'il est incomplet. En outre, il ne contient que les paiements réalisés en espèces, ignorant ceux remis en nature (lors des quêtes par exemple), pourtant significatifs. Imprécis et lacunaire, ce registre ne consigne jusqu'en 1534 que les sources de revenus stables (cens, rentes). C'est seulement à partir de 1534, à l'initiative du nouveau prieur Wojciech de Ryczywól, que toutes les entrées y figurèrent. Apparaissent dès lors les revenus tirés des services spirituels (messes, vigiles, processions...), des dons pendant les messes, des dons occasionnels (aumônes), des tournées de quête, des legs testamentaires, mais aussi de l'activité économique du couvent – la vente de volailles ou de peaux de bœuf – ou encore les sommes déposées dans le tronc à offrandes. À partir de 1539, le registre distingue les revenus provenant des cens de ceux tirés des aumônes et des services liturgiques, ces deux derniers restant inscrits ensemble. En 1540, les revenus sont présentés en trois colonnes, intitulées *de censibus* (cens), *de eleemosinis* (aumônes) et *de carbone* (tronc à offrandes). Mais les censitaires ne sont pas toujours mentionnés avec précision et les dates de paiement sont données selon le calendrier liturgique.

En dépit de ces difficultés M. Zdanek s'efforce de présenter les revenus du couvent en un tableau annuel pour la période considérée (tableau 1, p. 264). Les énormes écarts

enregistrés – les revenus s'étalent entre 123, 5 et 476, 5 livres [*grivna*], soit du simple au triple – sont en partie dus aux lacunes du livre de comptes. Ce qui est d'ailleurs confirmé par le fait que les revenus augmentent sensiblement après les changements apportés en 1534, bien que ces changements correspondent à une réelle phase d'essor des entrées. On peut distinguer trois périodes de ce point de vue (1518-1524, 1525-1533, 1534-1541), selon le tableau des revenus moyens réalisé par l'auteur (tableau 2, p. 265). L'analyse des revenus est rendue difficile par l'absence d'étude exhaustive sur les possessions des dominicains de Cracovie. L'auteur s'efforce néanmoins de présenter l'ensemble des donations dont nous avons connaissance et détaille également les cens perçus par le couvent, notamment de la part des artisans. La ferme que possédaient les Dominicains à Prądnik ne pouvait assurer l'autosuffisance alimentaire du couvent, qui dépensait des sommes élevées pour acquérir les vivres nécessaires et ne vendait que peu de produits agricoles (cire, grains, laine), à l'exception du bétail, en particulier des chevaux et de certains produits de l'élevage bovin (peaux, viandes). L'achat de bétail, par exemple de bœufs, était également courant. Les frères avaient par ailleurs un jardin dans la ville jusqu'en 1534.

Poursuivant sa description des biens immobiliers du couvent, M. Zdanek mentionne ses maisons, dont le nombre maximal fut de 15 au début du XVII<sup>e</sup> siècle, et les nombreuses rentes sur des biens immobiliers dont jouissait le couvent (tableau 3, p. 269). Il décrit le mécanisme d'augmentation des revenus tirés de ces rentes pour la période 1525-1533. Il analyse la façon dont ces revenus figurent dans le livre de comptes pour la période 1534-1541, au moyen de trois diagrammes circulaires (p. 271 et 272). Ils permettent de constater que près de la moitié des revenus provenait alors des cens et des rentes – même si leur valeur fluctuait d'une année à l'autre –, tandis que les aumônes et les legs représentaient environ 20 % des revenus, tout comme les services liturgiques ; inversement, la part des autres activités, comme l'exploitation de la ferme de Prądnik, demeure très modeste. Mais ces résultats ont un caractère hypothétique en raison des imprécisions et lacunes de la source utilisée et de la possibilité de changements brusques dus à un événement inhabituel, par exemple un don exceptionnel. Les dons anonymes dans le tronc de l'église, en particulier au moment des grandes fêtes, fournissaient un apport non négligeable.

Au total, les fonctions spirituelles du couvent de Prêcheurs de Cracovie lui procuraient près de la moitié de ses revenus, grâce au nombre et à la générosité des fidèles, tandis que les activités agricoles et les opérations financières demeuraient très marginales.

**9. Marek Miławicki, „Kształtowanie się własności ziemskiej dominikanów w Krakowie w okresie przedrozbiorowym” [La constitution du temporel foncier des Dominicains de Cracovie avant 1772], p. 277-301.**

Si la propriété foncière était l'un des principaux moyens de subsistance des communautés monastiques depuis le Moyen Âge, le cas des ordres mendiants s'avère assez spécifique, à cause des contraintes engendrées par l'exigence de pauvreté et par le droit canonique, qui leur interdit la possession de biens immobiliers. Cette situation spécifique s'applique évidemment aux Dominicains dès la fondation de l'ordre vers 1220, mais les siècles qui suivirent virent une libéralisation progressive jusqu'à la bulle du pape Sixte IV en 1475, qui autorisa les ordres mendiants à posséder des biens fonciers. Cette décision eut également une grande influence sur la situation des couvents mendiants polonais. Alors que leurs possessions demeuraient modestes au Moyen Âge, certains, en particulier ceux sis dans les confins orientaux de la République polonaise, devinrent de grands propriétaires terriens à l'Époque moderne. Parmi eux, le couvent dominicain de la Sainte-Trinité à Cracovie, objet de cette communication.

La grande majorité des sources exploitables, tant pour la période médiévale que pour la période moderne, se trouve aux Archives de la province dominicaine de Pologne, à Cracovie. Le manuscrit intitulé *Bona immobilia Conventus Cracoviensis Sanctissimae Trinitatis Ordinis Praedicatorum Per Alphabetum* [Les biens immobiliers du couvent des l'Ordre des Prêcheurs de la Sainte-Trinité de Cracovie par ordre alphabétique] a été écrit par le prieur Bazyl Barski en 1765 (ADK, Kr. 57). Parmi les autres sources, les cartulaires du couvent (ADK, Kr. 1-5 et Kr. 23) et la *Necrographia* de Walerian Litwanides (ADK, Pp. 78, édité partiellement), les registres de la voïvodie de Cracovie à la période moderne ainsi que des actes judiciaires.

Le couvent de la Sainte-Trinité s'efforça initialement, comme les autres couvents de la province polonaise, de garder son caractère mendiant et de respecter l'idéal de pauvreté. Le chroniqueur polonais Jan Długosz rapporte ainsi qu'à l'époque de sa fondation, le couvent reçut le village de Dziekanowice au sud-est de Cracovie mais que les moines durent le vendre au chapitre cathédral de Cracovie pour respecter l'idéal de leur ordre. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les frères reçurent du duc Leszek le Noir un droit d'accès à la rivière Rudawa, très utile pour leur approvisionnement. M Miławicki rappelle que jusqu'aux premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, les couvents dominicains de la Province de Pologne pouvaient posséder seulement des moulins ainsi que des prés et des étangs de taille modeste. La situation changea dès le début



de ce siècle, y compris au couvent de la Sainte-Trinité. La première donation notable (un champ) survint en 1402 mais les héritiers du donateur en contestèrent la propriété au couvent ; d'où un long procès qui ne s'acheva qu'en 1633 avec la restitution du champ – par ailleurs difficile à localiser – aux Dominicains. La donation suivante, un champ, date de 1409 et fut suivie du don en 1418 de la ferme de Prądnik, évoquée dans la communication précédente. Cette acquisition fut agrandie en 1433 par un achat de terres aux Franciscains de Cracovie ; mais le couvent n'acquit pas d'autres terres au Moyen Âge.

On observe un nouvel élan dans le mécanisme d'acquisition de terres par les dominicains de Cracovie à partir du tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et plus précisément dans la période 1588-1630. Le couvent reçut alors un nombre élevé de villages, jusqu'à devenir l'un des plus riches couvents dominicains de la province polonaise au XVII<sup>e</sup> siècle, supplanté seulement par celui de Lwów. Durant cette période, et selon le mécanisme déjà observé pour la période médiévale, le couvent de la Sainte-Trinité procéda à des acquisitions successives, complétant ainsi un patrimoine foncier déjà imposant. Mais avant cet essor, la situation économique du couvent était délicate, à tel point que les moines durent solliciter l'aide des autres couvents de la province. Quoi qu'il en soit, l'analyse des sources modernes permet d'affirmer qu'en 1629, le couvent possédait 15 villages entiers et deux partiellement. Ces villages étaient souvent proches les uns des autres, donnant ainsi une cohérence au patrimoine foncier des dominicains de Cracovie, qui ne sortait pas de la voïvodie de Cracovie. Au siècle suivant, les dominicains perdirent certains de ces biens mais dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les revenus fonciers représentaient encore 57% des revenus du couvent (voir graphique p. 299). Cette situation florissante dura jusqu'au partage de la Pologne en 1772, date à laquelle une partie des biens du couvent fut occupée par l'Empire d'Autriche avant d'être victime de la liquidation des biens monastiques en 1784, même si certains biens ne furent confisqués qu'en 1874.

Un tableau des possessions foncières du couvent (p.300-301) indique leur localisation, leur date d'acquisition, leur mode d'acquisition (donation ou achat) et l'identité du vendeur ou du donateur.

**10. Rafał Kubicki, „Podstawy gospodarcze utrzymania klasztoru dominikanów w Gdańsku (1227-1835)” [Les bases économiques du fonctionnement du couvent des Dominicains de Gdańsk (1227-1835)], p. 303-332.**

Le développement au XIII<sup>e</sup> siècle de nouvelles formes de vie régulière, celles promues par les ordres mendiants, doit être mis en rapport avec le développement de l'économie et des villes à cette période. Ces changements entraînent de nouveaux besoins spirituels, auxquels répondait la prédication urbaine, trait typique de l'activité des ordres mendiants et notamment des Dominicains. Mais la préparation des frères à cette activité requérait une formation adéquate. De même, le besoin d'assurer les ressources nécessaires à l'entretien matériel de tous les membres de l'Ordre conduisit à la mise en œuvre de solutions pratiques, qui définirent les fondements de l'entretien matériel des différents couvents. L'auteur se concentre ici sur l'histoire économique du couvent des Dominicains de Gdańsk, de sa fondation à sa suppression.

La fondation du couvent dominicain de Gdańsk date du 27 Janvier 1227, ce qui en fait l'un des plus anciens de la province polonaise. Lors de cette création, bien connue grâce au document émis par le duc de Poméranie Świętopełk, les frères reçurent l'église Saint-Nicolas et toutes les terres situées entre cette dernière et la rivière Motława. C'est une donation d'assez grande taille si on la compare à celles des autres couvents dominicains polonais dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier sur le territoire contrôlé par l'Ordre teutonique. En 1280, ces privilèges furent confirmés par le fils du duc, Mściwoj II, qui accorde également aux Dominicains un droit de pêche, ainsi que la propriété d'un terrain, d'un jardin et d'un champ jusqu'à la Motława, où se trouvait une jetée pour leurs propres bateaux. Le duc précise les règles d'utilisation du ruisseau de Siedlica qui traversait les terres dominicaines et accorde aux frères le droit de construire certains équipements tels que des moulins ou des viviers sur ce ruisseau. On ignore s'ils mirent cette possibilité à profit mais certains indices documentaires ultérieurs autorisent une réponse affirmative. La donation de Mściwoj II est en réalité, selon l'auteur, une confirmation du droit des Dominicains à exploiter le ruisseau, droit alors remis en question par une partie des riverains.

Le rattachement de Gdańsk à l'État teutonique marque un net recul de la position matérielle du couvent. L'Ordre teutonique énonça en 1342 et 1378 de nouvelles lois sur l'achat et la possession de biens fonciers, à l'avantage des habitants de Gdańsk. Ce contexte juridique priva en 1344 les Frères prêcheurs d'une partie significative des donations ducales, notamment le champ et le jardin ; seul un lopin de taille réduite

(95 x 75 m) resta en leur possession et ils se virent obligés de clore ce terrain quatre ans plus tard. L'autorisation pour le couvent de posséder des biens immobiliers fut par ailleurs limitée aux biens légués par les fidèles. Il est possible que les droits de pêche exceptionnellement étendus du couvent – qui rémunérait des pêcheurs sur plusieurs rivières et dans le golfe de Gdańsk –, sans restriction quant aux races, à la quantité de poisson et aux aménagements (voir la précédente communication de R. Kubicki) aient été supprimés par les Teutoniques. Les élites urbaines se sont efforcées en tout cas de limiter la pratique de la quête par les Dominicains, ce qui entraîna plusieurs conflits au cours de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. L'octroi de sépultures ne semble pas avoir été remis en question, ainsi que le prouve la richesse du matériel épigraphique provenant de l'église du couvent et datant du XV<sup>e</sup> siècle ; et les mentions testamentaires sont également assez nombreuses pour cette période. L'auteur revient également sur l'importance des indulgences (déjà soulignée dans sa précédente communication et dans celle de W. Szymborski). R. Kubicki mentionne le marché et les opérations bancaires comme sources de revenus, mais il souligne leur caractère modeste. Les liens avec la population (groupements de métiers, confréries et rapports privilégiés avec certains nobles locaux) garantissaient des dons associés parfois à des sépultures ou à l'accueil de laïcs. L'auteur termine cet inventaire des revenus conventuels en rappelant le versement par les Teutoniques de subventions aux frères.

La Réforme constitua un tournant radical dans l'histoire du couvent, qui se vida momentanément de ses membres. L'adoption du luthéranisme par la ville de Gdańsk et la réduction drastique de la population catholique eurent des conséquences très importantes sur le plan économique. Les restrictions décidées par la ville concernèrent la quête et le droit de posséder des biens fonciers – ce qui explique pourquoi le couvent de Gdańsk ne devint pas, comme tant d'autres établissements dominicains polonais, un grand propriétaire terrien à l'Époque moderne. L'incendie du couvent en 1539 aggrava la situation. Plusieurs documents de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle témoignent de sa grande précarité. En 1564, l'épidémie qui frappa la ville fut un nouveau coup très dur pour le couvent, dont la gestion fut alors assurée par la ville pendant quelques années. En 1577, le couvent fut victime d'un pillage et indemnisé par la ville sept ans plus tard. Les frères purent compter sur l'aide des évêques de Włocławek et sur celle du roi Étienne Báthory. Les rapports avec les élites urbaines restèrent cependant très tendus : en 1690, ces dernières menacèrent d'arrêter les Dominicains quêtant en ville.

Dans ce contexte, le couvent s'efforça de préserver certains types de revenus datant d'avant la Réforme et d'en créer de nouveaux qui n'entraîneraient pas de conflits avec les élites urbaines luthériennes. Dans la première catégorie, il faut citer l'octroi de sépultures ou les contacts avec les corporations ; ce qui amena les Dominicains à

accueillir des artisans dans l'espace conventuel. L'analyse des plans du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles démontre la présence d'une brasserie, d'une malterie, d'un moulin et d'une boulangerie. Mais cet essor provoqua l'opposition des élites urbaines et de certaines corporations, notamment dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Dominicains purent finalement acquérir certains biens immobiliers. Les informations à ce sujet demeurent cependant fragmentaires et ces acquisitions provoquèrent de nouveaux conflits avec les pouvoirs urbains. Enfin, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les opérations bancaires constituèrent à nouveau une source de revenus non négligeable pour le couvent, et ce jusqu'à sa liquidation en 1835.

R. Kubicki conclut en constatant que si l'implantation du couvent dans une grande ville fut initialement favorable à son essor économique, elle fut aussi d'une certaine manière la cause de ses difficultés matérielles, en raison des rapports conflictuels avec l'Ordre teutonique, le clergé séculier et les élites laïques urbaines, ainsi parfois qu'avec les autres établissements mendiants. La difficulté majeure vint indiscutablement de l'adoption du luthéranisme par la majorité de la population.

**11. Dominika Burdzy, „Majątek dominikańskich klasztorów św. Jakuba i św. Marii Magdaleny w Sandomierzu do końca XVI w.” [Les biens fonciers des couvents dominicains Saint-Jacques et Sainte-Marie-Madeleine de Sandomierz jusqu’à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle], p. 333-360.**

Les Dominicains s’installèrent à Sandomierz en 1226, lorsque l’évêque de Cracovie leur assigna l’église Saint-Jacques. Après le raid tatar de 1259-1260, le duc de Cracovie Leszek le Noir donna au couvent en 1286 un terrain situé dans les murs de la ville. C’est la première donation dont on a la trace documentaire. Le patrimoine du couvent Saint-Jacques grandit continuellement par la suite. Celui du couvent Sainte-Marie-Madeleine – qui ne fut indépendant du précédent qu’entre 1458 et 1543 – demeura beaucoup plus modeste.

Dans cette étude, D. Burdzy examine successivement les possessions foncières les plus significatives de ces deux couvents, les revenus tirés des péages urbains, l’activité de prêt à intérêts (en polonais *wyderkaf*, de l’Allemand *Wiederkauf*) et enfin les legs testamentaires et autres dons – ceci de l’arrivée des Dominicains à Sandomierz jusqu’à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

L’analyse des possessions les plus significatives des deux couvents met en évidence la situation privilégiée du couvent Saint-Jacques. Les villages de Gofebice et Sucharzew, dont l’acquisition par le couvent se fit progressivement (essentiellement par une succession d’achats relativement bien documentés) aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, formaient le gros de son temporel foncier. Le revenu dégagé par ces terres était perçu sous forme de cens, attesté à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et perçu en numéraire. L’inventaire de 1588 pour le domaine de Gofebice permet de mieux connaître la composition de cette propriété et notamment le cheptel qui y était rattaché. Parmi les autres possessions foncières, on peut citer : des champs (mentionnés en 1560, dont la localisation exacte reste inconnue et rapportant un cens annuel d’une livre) ; une forêt (dont nous ignorons également la localisation mais dont l’acquisition survint vraisemblablement au XV<sup>e</sup> siècle) ; des vignes et des jardins. Deux vignes, situées dans le voisinage immédiat du couvent et vraisemblablement obtenues par donation ducale dès le XIII<sup>e</sup> siècle, étaient exploitées par les frères eux-mêmes. Les jardins situés non loin du couvent étaient en revanche cultivés par des paysans qui ne payaient apparemment pas de cens. Au XVI<sup>e</sup> siècle, vignes et jardins étaient exploités par la population de Sandomierz contre un cens le plus souvent annuel, parfois à perpétuité, et l’examen des sources juridiques du XVI<sup>e</sup> siècle suggère que la perception de ces cens était parfois problématique. Parmi les

possessions des Dominicains figure également un moulin, dont la construction avait été autorisée par la charte de Leszek le Noir de 1286. Cette libéralité s'accompagna un an plus tard de l'octroi aux Dominicains du droit de pêcher librement dans la Vistule et dans toutes les eaux ducales. Le couvent de Saint-Jacques possédait également des bains, dont la construction fut autorisée en 1469 mais qui furent vendus dès 1496. Une autre possession notable était une boucherie achetée en 1399 et rapportant un revenu annuel légèrement supérieur à une livre, outre une certaine quantité de graisse animale, remplacée par de l'argent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

L'argent tiré des péages urbains constituait une source de revenus à la fois importante et stable, car versée annuellement. Le premier document à ce sujet est un privilège royal promulgué par Władysław Jagellon en 1424 et octroyant aux Dominicains la somme annuelle de dix livres à prélever sur la caisse des péages de la ville ; la charte précise qu'elle doit servir à l'habillement et à la nourriture des frères. Władysław Jagellon semble avoir concédé aux frères des sommes supplémentaires dans les années suivantes mais les documents du XVI<sup>e</sup> siècle ne font état que de cette somme de dix livres.

Les biens fonciers du couvent Sainte-Marie-Madeleine, nettement plus modestes, se composaient de quelques maisons situées dans le voisinage immédiat du couvent et sur lesquelles il percevait des redevances.

Autre source de revenus : les legs testamentaires, pour lesquels les plus anciennes informations ne datent que du début du XVI<sup>e</sup> siècle. S'y ajoute une douzaine de dons isolés, d'importance diverse.

On connaît huit cas de *Wiederkaufen* pour l'ensemble des deux couvents à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Un tableau récapitulatif (tableau 1, p. 354) détaille la date du contrat, l'identité de l'emprunteur, la somme engagée, le taux d'intérêt (ces deux informations n'étant pas toujours connues) et la nature du bien mis en gage. Le taux pratiqué était généralement de l'ordre de 3 % (entre 3,03% et 3,55%) apparemment annuels, le dernier exemple s'élevant à 5%.

Les revenus des Dominicains de Sandomierz pour les années 1577-1604 – réunis en un tableau (tableau 2, p. 355) – font apparaître de grandes disparités, que l'auteur attribue en réalité à des changements dans la façon dont les comptes étaient tenus. Pour la période 1577-1592, seuls les revenus des quêtes et les différents dons étaient consignés et les comptes de sept de ces années présentent des lacunes. En revanche, pour la période 1593-1604, toutes les sources de revenus sont notées, sauf en 1602 (lacunes). En dépit de ces incertitudes, les revenus provenant de l'argent des péages, des redevances perçues sur les terres des villages de Gołebice et Sucharzew et de la vente de produits

agricoles (grains, fruits, bétail, beurre, peaux et laine) dominant.

Les dons des élites polonaises – nobles, aristocrates ou encore hauts dignitaires ecclésiastiques – constituaient un apport substantiel pour le couvent, en particulier au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Parmi les revenus occasionnels, on note aux années 1600-1604 la remise d'une somme d'argent (différente chaque année) pour des sermons effectués dans l'église collégiale. D. Burdzy précise cependant que le groupe social jouant le rôle le plus important dans l'entretien matériel des deux couvents dominicains était la population de la ville de Sandomierz, dont les dons étaient modiques mais fréquents, notamment à l'occasion des tournées de quête. Bien que les limites de l'aire de quête demeurent mal connues, les frères quétaient aussi à l'extérieur de celle-ci, là où se tenaient des marchés. Parmi les donateurs les plus généreux figure Stanisław Bartolon, docteur en médecine, qui effectua de nombreux dons entre les années 1587 et 1601. Enfin, on ne saurait oublier les sommes déposées dans le tronc de l'église.

D. Burdzy souligne pour conclure la diversité des sources de revenus des deux couvents dominicains de Sandomierz et leur développement variable depuis la donation du duc Leszek le Noir en 1286. Les bienfaiteurs du couvent, indispensables à son entretien, se répartissent en deux catégories : les souverains d'une part – au premier rang desquels Leszek le Noir et Władysław Jagellon, tandis que les souverains du XVI<sup>e</sup> siècle se contentèrent de confirmer les privilèges accordés par leurs prédécesseurs – ; la population locale d'autre part, dont le degré d'implication évolue à l'inverse de celui des souverains : alors qu'ils se contentaient de vendre des biens aux couvents aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les habitants de la ville multiplient ensuite les dons aux frères, au point de supplanter dans ce rôle la noblesse et le clergé.

**12. Anna Pobóg-Lenartowicz, „Podstawy materialne klasztoru dominikanów w Opolu w średniowieczu i u progu czasów nowożytnych” [Les bases matérielles du couvent des Dominicains d’Opole au Moyen Âge et au début des Temps modernes], p. 361-375.**

Les études concernant l’histoire des Dominicains en Pologne connaissent un grand dynamisme actuellement, que l’auteur attribue à la fois aux membres de l’Ordre, soucieux de préserver la mémoire de celui-ci, notamment par la célébration des anniversaires des fondations ou du décès des principales figures dominicaines polonaises, ainsi qu’à l’émergence d’une génération de jeunes chercheurs provenant de différents centres universitaires (Cracovie, Wrocław et Gdańsk en particulier). Toutefois, ce renouveau des études dominicaines en Pologne laisse à l’écart bon nombre de couvents situés dans des villes de taille petite ou moyenne, alors même que ces établissements représentent la majeure partie des implantations dominicaines dans ce pays et que certains fonds documentaires, silésiens notamment, pourraient donner matière à des monographies détaillées.

Dans ce contexte, le cas du couvent d’Opole, examiné dans la présente communication et qui n’a jamais fait l’objet d’une étude monographique, s’avère un peu particulier. Si son implantation dans la ville d’Opole, capitale ducale et principale ville de Haute Silésie au Moyen Âge, peut à elle seule justifier un intérêt scientifique, la tâche du chercheur est entravée par l’indigence de la base documentaire. On ne trouve plus aujourd’hui de documents concernant les Dominicains d’Opole dans les archives de cette ville ni dans celles de Wrocław. Mais certains documents existaient encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, quand Franz Idzikowski, professeur d’histoire à Wrocław, écrivit sa monographie sur l’histoire d’Opole : il cite deux chroniques dominicaines perdues et rédigées respectivement aux XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L’un des moyens d’élargir significativement la base documentaire du couvent consiste à récupérer les documents qui auraient été emportés en Autriche en 1783 par le comte Ditrichstein ; mais aucune tentative sérieuse pour retrouver ces documents n’a jamais été effectuée.

L’unique texte décrivant les possessions de l’église et du couvent Saint-Adalbert, ceux des Dominicains d’Opole, est un document entérinant paradoxalement leur perte : par ce diplôme de 1295 établi au nom de l’évêque de Wrocław Jan Romka, le prélat transfère, à la demande du duc Bolesław I<sup>er</sup>, les possessions attachées à cette église à la collégiale Sainte-Croix d’Opole. Ce document est d’ailleurs le premier mentionnant explicitement les Dominicains d’Opole. Leur couvent fut fondé à une date mal connue, probablement dans les années 1280 d’après divers indices – la



charte de 1254 connue par des copies de l'époque moderne étant considérée comme un faux par les chercheurs. L'analyse du diplôme prouve que, jusqu'en 1295, les Dominicains d'Opole possédaient des dîmes pour des terres situées dans la localité de Szczepanowice et pour des champs cultivés par des paysans du village de Półwsi, un lac du nom de Popowe situé entre Szczepanowice et l'Oder, un cens annuel d'une livre sur deux moulins, des cens sur des lopins de terre de la taille d'une journée de labour, des dîmes sur plusieurs jardins, dont une partie était payée en cire et l'autre en argent, ainsi qu'une demi douzaine d'autres dîmes.

Tous ces revenus ont-ils été réellement transférés à la collégiale Sainte-Croix en 1295 ? C'est la question que pose l'auteur, qui examine à cette fin un document de 1531 présentant les sources de revenus de la collégiale. La confrontation des deux listes permet de constater qu'il en fut bien ainsi.

Si les revenus mentionnés dans le document de 1295 sont essentiellement des dîmes, on ne peut exclure l'hypothèse selon laquelle les Dominicains auraient aussi possédé des terres. En tout cas, ils étaient au minimum propriétaires de l'église Saint-Adalbert et des bâtiments conventuels, initialement construits en bois jusqu'à leur reconstruction en pierre au XIV<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de Władysław Opolczyk.

Parmi les revenus des Dominicains d'Opole figurait également le produit des services spirituels, ainsi que le démontre la charte émise en 1388 par l'archevêque de Prague Jan, dans le cadre de la querelle opposant les clercs de la collégiale Sainte-Croix d'Opole aux couvents franciscain et dominicain de la ville à propos du droit de ces derniers à accueillir des sépultures et à célébrer certaines cérémonies. Les indulgences ont certainement apporté des revenus supplémentaires au couvent, mais aucune source ne le confirme. Les textes manquent également pour reconstituer les limites de la zone dans laquelle quêtaient les Dominicains d'Opole. Les revenus tirés de la quête étaient sans doute peu élevés en raison de l'effectif réduit de la population d'Opole (environ 2400 habitants au début du XIV<sup>e</sup> siècle). Par ailleurs, on manque d'informations précises sur les fondations d'autels et de messes. Un document de 1420 atteste le legs par le duc Bolko V d'un cens d'une valeur de près de 23 livres ; sa perception posa néanmoins des difficultés après la mort du duc. Parmi les legs ducaux, il convient de citer un don d'étoffes précieuses par testament du duc Nicolas II. La générosité des élites se manifesta également par la concession de revenus fixes, comme le prouvent les dons respectifs en 1391 et 1399 par Władysław Opolczyk de revenus tirés de moulins – cas rare, d'après Jerzy Kłoczowski, auteur [comme on sait] d'une monumentale étude sur les Dominicains de Pologne et de Silésie.

L'auteur ébauche une comparaison avec les revenus de l'autre couvent mendiant de la ville, celui des Franciscains, assez maigres. Elle suppose que c'était également le cas des Dominicains, moins souvent gratifiés de dons par les ducs d'Opole que les

Franciscains. La Réforme porta un coup fatal au couvent des Dominicains d'Opole : en 1530, celui-ci n'était plus habité que par un seul frère. Le couvent fut dissous ; l'inventaire réalisé à ce moment précis indique que les objets liturgiques conservés dans l'église avaient une valeur totale estimée à une cinquantaine de livres. Les frères revinrent cependant à Opole au début du XVII<sup>e</sup> siècle et y demeurèrent quelque 200 ans.

Au bilan, les revenus perçus par les frères étaient modestes mais suffisants, eu égard à la taille réduite du couvent. A. Pobóg-Lenartowicz souligne par ailleurs que, si le couvent n'était pas une nécropole des ducs piastiens de Silésie, les frères réussirent à populariser le culte de leur protecteur céleste, Adalbert, au point que celui-ci devint le saint patron de la ville au XV<sup>e</sup> siècle. La générosité des citadins et la vigueur du culte de saint Adalbert compensaient d'une certaine manière le relatif désintéret des ducs d'Opole envers les Dominicains.

**13. Antoni Barciak, „Podstawy ekonomiczne obu klasztorów dominikańskich w Raciborzu w średniowieczu” [Les bases économiques des couvents dominicains masculin et féminin de Racibórz au Moyen Âge], p. 377-394.**

Les plus anciens couvents dominicains de Haute-Silésie, ceux fondés avant le début du XIV<sup>e</sup> siècle, ont été institués par les différents ducs piastiens contrôlant la région. En effet, ces derniers voyaient dans cet ordre „urbain” un partenaire efficace dans les villes de Haute-Silésie. Les deux couvents dominicains de Racibórz jouaient un rôle important dans la vie de la cité et avaient la confiance des habitants. Un huissier du duc confia ses économies à l’un des couvents – on ignore lequel. Expression des liens avec le pouvoir ducal, plusieurs ducs piastiens ont été enterrés dans l’église des Dominicaines. Si Racibórz était (et est toujours) une ville de taille modeste, elle était malgré tout l’un des seuls centres urbains capables de rivaliser au moins périodiquement avec Opole au Moyen Âge. La ville accueillait à cette période non pas un mais deux couvents dominicains, cas exceptionnel sur le territoire polonais. Au couvent masculin, fondé dans les années 1240 et auquel fut attribuée l’église Saint-Jacques, s’ajouta au début du XIV<sup>e</sup> siècle un établissement féminin. Placé sous la surveillance du précédent, il le surpassait par son importance économique.

L’auteur présente sa méthodologie en rappelant la classification des revenus des couvents dominicains de Pologne et de Silésie établie par Jerzy Kłoczowski dans son étude de référence sur la question : les offrandes et le produit des quêtes, les fondations d’autels et de messes, les cens fixes et enfin les possessions immobilières. Il mentionne en complément celle proposée par Barbara Nowak pour les Dominicaines de Racibórz – les dons, les achats de cens et de biens immeubles, les legs – mais se conforme dans la suite de l’article au classement de J. Kłoczowski.

Les revenus provenant des dons et de la quête sont mal connus faute de sources. Des mentions éparses attestent l’existence d’un tronc dans l’église des Dominicains en 1267 ainsi que différents dons aux moniales dominicaines, dont le montant n’est pas indiqué mais que A. Barciak suppose modiques. Les indulgences ne semblent pas non plus avoir constitué une source de revenus significative : seulement deux documents (datés respectivement de 1371 et 1488) en font état. Les écrits manquent également pour dessiner les contours de la zone de quête des Dominicains de Racibórz et évaluer leur apport économique.

Le couvent des Dominicaines, fondé pour la fille du duc Przemysł Euphémie, fut richement doté dès sa naissance. La charte de fondation de 1306 mentionne le village

d'Osice, dans lequel se trouvaient 30 lopins de terre d'une charruée, deux moulins, quatre boucheries à Racibórz, deux fours à pain, le droit d'obtenir chaque année quatre meules de pierre de la part du duc, des droits de pêche dans l'Oder et deux pêcheurs pour l'exercer, le droit de construire deux viviers et celui de prélever les matériaux nécessaires à leur construction et à leur entretien dans les forêts ducales. Ces biens et droits furent confirmés et augmentés un an plus tard par Leszek, successeur du duc Przemysl. L'ampleur de ces dons contraste avec ceux effectués lors de la fondation du couvent masculin – un jardin, un moulin, de la graisse animale pour l'éclairage du couvent et un droit d'usage du réseau d'eau courante traversant la ville.

L'écart entre la situation économique des deux couvents s'accrut encore à partir des années 1310 : l'entrée d'Euphémie au couvent des Dominicaines en 1313 marque une nouvelle vague de concessions de terres et de cens annuels effectuée par le duc Leszek à sa sœur, qui prévoyait parfois que ces biens deviendraient la propriété du couvent à la mort de cette dernière. Il donna ainsi douze mesures de blés, plusieurs cens et un village tant qu'Euphémie serait vivante, mais aussi trois autres villages qui entreraient après sa mort parmi les biens du couvent. Euphémie elle-même augmenta ces possessions par l'acquisition de boucheries à Żory en 1317 et surtout par l'achat aux Teutoniques d'une bourgade et de trois villages en 1340 pour une valeur de 650 livres pragoises. Deux autres villages furent également acquis par le couvent en 1339 et 1352. Par ailleurs, le testament d'Euphémie (1359), précise que ses biens iront en partie à trois duchesses qui étaient ses coreligionnaires (les deux filles du duc Nicolas et la fille de Siemowit de Mazovie), le reste revenant directement au couvent. Ce qui confirme que le couvent des Dominicaines de Racibórz accueillait des filles issues de l'aristocratie : on ne compte pas moins de sept filles de ducs pour le seul XIV<sup>e</sup> siècle. Cette situation entraîna un afflux de dons, le plus souvent sous la forme de terres ou de cens. On constate aussi l'achat fréquent de cens et de terres par les religieuses. Par ailleurs, il faut ajouter aux dons ducaux et aux achats réalisés par les moniales les dons consentis par la population de Racibórz. Cependant, après la mort d'Euphémie, les donations de grande taille se raréfient – à quelques exceptions près, comme la concession de droits de justice et de malt par le duc Jean en 1493.

En plus des biens immobiliers et des cens, l'une des sources de revenus notables du couvent des Dominicaines de Racibórz était les dîmes – alors que leur possession était plutôt rare dans l'ordre dominicain. La plupart des dîmes détenues par les moniales leur avaient été données au XIV<sup>e</sup> siècle par les évêques de Wrocław. À la même époque, on constate une augmentation de fondations de messes – dont une partie devait cependant être reversée au couvent masculin. L'auteur souligne au passage que les relations entre les deux couvents n'étaient pas toujours excellentes, pour des raisons matérielles. L'histoire économique du couvent féminin ne fut pas un

long fleuve tranquille : sa situation matérielle se dégrada après la mort d'Euphémie puis les pillages successifs de plusieurs localités lui appartenant au cours du XV<sup>e</sup> siècle, période à laquelle le couvent semble avoir perdu nombre de ses biens fonciers. Les religieuses s'efforcèrent alors d'obtenir la confirmation de leurs droits et insistèrent pour que les donations et les ventes qui leur étaient faites se déroulent en présence du duc.

La situation du couvent masculin, pauvre en biens fonciers, était très différente. Les sources, très fragmentaires, indiquent que ses revenus se composaient principalement d'une poignée de dîmes, d'offrandes, de cens et de fondations de messes – ce qui ne manqua pas d'entraîner des conflits avec le clergé séculier, notamment autour des sépultures. L'une des fondations les plus notables fut effectuée par le duc Jean à l'occasion de l'érection d'un nouvel autel en 1375 : le duc accorda alors aux Dominicains un cens d'un gros sur toutes les maisons de Racibórz. La majorité des fondations fut réalisée par des chevaliers et des habitants de la ville. Lorsque la situation financière des Dominicains s'améliora, ces derniers entreprirent d'investir leurs gains et construisirent des bains en 1466. L'examen de la documentation du XV<sup>e</sup> siècle montre l'existence de plusieurs revenus supplémentaires (cens sur des maisons dans la ville de Racibórz) dont certains occasionnèrent des conflits avec les élites urbaines. Par ailleurs, les frères procédaient à des opérations bancaires à titre individuel, se retrouvant parfois en situation de débiteurs auprès de laïcs.

Au total, les deux couvents (pris dans leur globalité) percevaient des cens sur une partie étendue de la ville, dont ils possédaient plusieurs rues. Celui des moniales était aussi un propriétaire terrien de première importance dans la campagne entourant Racibórz ; ceci principalement en raison de la générosité ducale et notamment de l'entrée au couvent de la fille du duc Przemysl, Euphémie.

**14. Tomasz Stolarczyk, „Uposażenie klasztoru dominikanów w Łęczycy do końca XV w.”** [Les possessions du couvent dominicain de Łęczycza jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle], p. 395-403.

Le couvent dominicain Sainte-Dorothée-et-Saint-Stanislas de Łęczycza dispose d'un cartulaire couvrant la période 1387-1616, édité justement par T. Stolarczyk. Fondée sur cette base documentaire, la présente étude s'inscrit dans le prolongement de l'ouvrage de référence de Jerzy Kłoczowski sur les Dominicains de Pologne et de Silésie, ainsi que de plusieurs articles de Jacek Wiesołowski et de l'auteur. Celui-ci retrace l'évolution de l'idée de pauvreté chez les Dominicains et reprend à son compte la classification quadripartite des sources de revenus des Dominicains établie par J. Kłoczowski.

Les plus anciennes possessions du couvent sont celles données par ses fondateurs, dans les années 1270, Władysław Petite-Coudée et son frère Casimir. Elles consistent en un terrain sur lequel furent élevés l'église, le cloître et des bâtiments agricoles. Leur donation fut confirmée en 1565 par un document du roi Sigismond Auguste, qui renouvela la charte accordée par ses prédécesseurs, le couvent venant d'être la proie d'une incendie. Ces biens furent agrandis par plusieurs donations. Celles de 1447 céda aux couvents des champs, des prés, des pâturages, des forêts, des étangs poissonneux et un ruisseau à Kozuby.

La question du territoire dans lequel quêtaient les Dominicains de Łęczycza reste problématique, puisque seules les limites orientale et septentrionale de cette zone sont connues.

Les auteurs de fondations d'autels et de messes étaient généralement les rois et les membres de la noblesse. En 1387, un chanoine de Gniezno institua dans l'église des Dominicains un autel à sainte Dorothée ; il donna aux moines une boucherie d'une valeur de 16 livres, un jardin sis dans les faubourgs de la ville et d'une valeur de 4 livres ; ceci en échange de plusieurs messes pour le salut de l'âme du fondateur et de ses ancêtres. En 1404, le roi Władysław Jagellon donna aux dominicains un moulin sur la rivière Bzura dans le village de Topola Królewska ; il confirma ce don neuf ans plus tard en précisant que le couvent ne pouvait ni vendre ni échanger ce moulin sans son accord. En échange, les Dominicains devaient prier quotidiennement pour le salut de l'âme du roi et de sa famille et dire chaque jour une messe pour le souverain de son vivant et pour le salut de son âme après son décès. Un champ fut aussi donné aux frères par un chapelain de la ville (à une date inconnue) mais il fut vendu aux habitants de Łęczycza en 1530.

À l'instar des autres communautés dominicaines, le couvent de Łęczyca n'exploitait pas directement ses biens fonciers et préférait percevoir des cens. Certains provenaient parfois de donations, notamment en échange de messes, comme le prouve un document de 1473. Un document de 1476 atteste par ailleurs l'existence de cens versés au titre de l'exploitation de biens appartenant au couvent (à savoir trois jardins). Dans cette catégorie de revenus se trouve la rente cédée en 1297 par Władysław Petite-Coudée pour le salut de l'âme de son frère Casimir, mort trois ans auparavant ; elle portait sur environ 40 kg de graisse animale provenant d'une boucherie de la ville et normalement dus au roi. En 1428, le roi Władysław Jagellon accorda aux moines le droit de prendre chaque semaine au moulin du château de Łęczyca une mesure de malt. Un document de 1447 montre aussi que les Dominicains avaient le droit de prendre un bain par semaine dans les bains royaux, droit contesté par le tenancier de l'établissement après l'incendie de Łęczyca mais rétabli ensuite par le souverain.

Autre source récurrente de revenus pour les Dominicains de Łęczyca : l'accueil des sépultures. Leur tarification est connue : 4 gros pour une messe, et de 3 à 5 livres pour l'ensemble des frais.

Quatrième source de revenus selon la classification de J. Kłoczowski : les propriétés foncières. Outre le terrain sur lequel s'élevaient l'église et le cloître, les frères possédaient un jardin, trois autres jardins dans les faubourgs de la ville, un moulin à eau dans le village de Topola Królewska, un tiers des biens de Sławek de Kozuby dans le village du même nom, une boucherie à Łęczyca et le village de Lipinki. Comme ceux d'autres couvents dominicains, les frères de Łęczyca n'exploitaient pas directement ces biens fonds. Ils préféraient percevoir des cens, assimilables à un « placement ».

**15. Krzysztof Kaczmarek, „Od kurii do klasztoru. Z dziejów powstania i najstarszego uposażenia klasztoru dominikanów we Wronkach” [De la curie au couvent. Histoire de la fondation et des plus anciennes possessions du couvent des Dominicains de Wronki], p. 405-432.**

L'histoire du couvent dominicain de Wronki est particulièrement mal connue. Cela tient à sa taille réduite, à sa localisation dans une petite ville placée elle-même à la frontière entre Grande Pologne et margraviat de Brandebourg, à l'absence de lien entre l'établissement et les grandes figures de la province dominicaine de Pologne, mais aussi à l'indigence des sources sur ce couvent, en particulier pour la période médiévale – lors de sa liquidation, les archives du couvent comprenaient 88 diplômes et „divers papiers”, mais la plupart ont été perdus – et à l'état embryonnaire de la recherche sur l'histoire de la ville de Wronki. L'unique phase de l'histoire du couvent ayant fait l'objet d'une discussion scientifique est le moment de sa fondation.

L'hypothèse d'une création par le duc de Grande Pologne Przemysl II en 1279, qui a laissé deux (fausses ?) chartes de 1279 et 1280, longtemps admise, a été contestée depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle conserve cependant la préférence de chercheurs actuels, dont J. Kłoczowski et J. Wiesołowski. Pour trancher cette question, on ne dispose, en l'absence de vestiges archéologiques exploitables, que des deux documents de 1279 et 1280 et de la mention du couvent de Wronki dans la liste des couvents dominicains de la province de Pologne établie par Bernard Gui au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Après une analyse textuelle et sigillographique de la charte de 1279 (transmise par une copie contenant une description du sceau appendu à l'original) et un examen approfondi du diplôme de 1280, K. Kaczmarek conclut à l'authenticité du document de 1279 et de la première partie de la charte de 1280. Ces textes prouvent par ailleurs que les Dominicains de Poznań possédaient très vraisemblablement une cour dans la ville de Wronki avant la fondation du couvent. On ignore toutefois combien d'années séparent la donation de Przemysl II de la construction effective du couvent de Prêcheurs.

En ce qui concerne les biens du couvent, la charte de 1279 prévoit la donation par le duc Przemysl II aux Dominicains d'un terrain au bord de la Warta pour y accueillir les bâtiments conventuels, d'un droit de pêche dans la Warta et dans le lac Rzeczin et du droit de moudre autant de blé que nécessaire dans le moulin ducal ; le duc s'y engage également à verser 12 livres d'argent par an aux frères jusqu'à l'achèvement des travaux. La partie de la charte de 1280 jugée authentique par l'auteur mentionne le don d'un cens en argent et en grains dans le village de Piotrowo, l'autorisation de



faire construire une briqueterie dans ce même village et le droit pour les religieux de prélever du bois de construction dans les forêts ducales, sous réserve de ne pas couper les arbres dans lesquels se trouvaient des essaims d'abeilles. Le couvent était donc possessionné des deux côtés de la rivière Warta. Le terrain sur lequel devait être initialement bâti le couvent se trouvant hors la ville, celui-ci avait sans doute un caractère défensif.

**16. Tomasz Gałuszka, „Ekonomia w małej wspólnocie zakonnej. Dominikanie w Opatowcu w latach 1283-1526” [L'économie dans une petite communauté religieuse. Les Dominicains d'Opatowiec de 1283 à 1526], p. 433-451.**

Créé en 1283, le petit couvent d'Opatowiec est, selon la chronologie, le quatrième couvent dominicain fondé en Petite Pologne, après Cracovie, Sandomierz et Lublin. Son histoire, expédiée habituellement en quelques lignes reprenant celles du *Liber beneficiorum* du prolifique chanoine cracovien Jan Długosz, est moins bien connue que celles de ses trois prédécesseurs. Ses dimensions modestes, ajoutées à celles de la localité d'Opatowiec et à la maigreur du corpus documentaire, expliquent ce désintérêt.

Le couvent d'Opatowiec fut fondé à la demande du duc Leszek le Noir – dont les liens avec les Dominicains de Petite Pologne sont bien connus – par l'abbé de Tyniec Thomas. La célèbre abbaye bénédictine était alors propriétaire de la localité d'Opatowiec. Les raisons qui ont incité l'abbé de Tyniec à prendre part à cette fondation obéissaient certainement à des considérations politiques, bien que l'on ne puisse s'en assurer. D'après le *Liber beneficiorum*, l'église était faite de briques et les bâtiments claustraux en bois. Une brève prosopographie organisée de manière chronologique rassemble les données sur 25 frères dominicains d'Opatowiec identifiés par l'auteur – 7 prieurs et 18 frères (p. 439-442), parmi lesquels frère Jan, frère prêcheur à Opatowiec avant de devenir évêque de Chełm à partir de 1417.

La première donation mentionnée par les sources se trouve dans la *Vie de la Bienheureuse Cunégonde [Kinga]* (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle). Le frère d'une femme guérie miraculeusement par l'intervention de Cunégonde offre deux cierges aux Dominicains d'Opatowiec. On ignore si les frères utilisèrent cet épisode à des fins liturgiques ; il prouve néanmoins l'implantation des Dominicains dans la région et la confiance que leur témoignaient les laïcs.

Les deux donations suivantes eurent lieu en 1383 et 1387 et se composent respectivement d'une boucherie et d'un jardin. La donation suivante est un legs testamentaire provenant de Jan, évêque de Chełm et ancien membre du couvent d'Opatowiec, et de Michał (Michel), évêque de Poznań lui aussi dominicain. Ils concèdent une cour, une maison et un champ. L'évêque Jan y ajouta quelques années plus tard un champ lui appartenant et réussit à obtenir que les Dominicains n'aient pas à payer de redevance au roi pour cette terre. En contrepartie, les frères étaient tenus de réciter une messe hebdomadaire pour le roi et le repos de l'âme de ses trois épouses défuntées. En décembre 1434, l'évêque Jan légua un champ à ses serviteurs en

précisant qu'à leur mort, le champ reviendrait au couvent d'Opatowiec ; le même jour, une certaine Hélène donna directement un champ aux Dominicains. La donation suivante, en 1458, concerne une maison et une boucherie, en échange de messes pour le repos de l'âme des donateurs. Cette donation est la dernière de la liste pour le XV<sup>e</sup> siècle. Ces informations peuvent être complétées par le *Liber beneficiorum* de Jan Długosz, qui mentionne des champs, des vignes et quatre jardins, tous exempts de redevances.

En ce qui concerne le produit des aumônes et de la quête, on sait que le roi Casimir donna un demi gros aux frères d'Opatowiec en 1450. Informés des nombreuses indulgences et autres privilèges accordés à la confrérie du Rosaire de Cracovie, ils s'efforcèrent de développer celle-ci dans leur propre ville dans la dernière décennie du XV<sup>e</sup> siècle. Un effort couronné de succès : il décupla le volume des offrandes faites aux Dominicains, tant en argent qu'en nature (essentiellement de la cire et des cierges). Tant et si bien qu'un prêtre de la paroisse d'Opatowiec s'en alarma. Le conflit qui en résulta nécessita l'intervention de l'évêque de Cracovie, qui trancha en défaveur des frères.

La donation suivante, en 1513, attribuait 6 florins aux frères pour l'achat d'un tableau représentant sainte Anne. Dans les années suivantes, les Dominicains s'efforcèrent de trouver de nouveaux moyens d'augmenter leurs revenus. En 1521, ils désignèrent parmi eux un frère quêteur. Ils préparèrent une lettre d'indulgences, inspirée d'un document aujourd'hui perdu délivré en 1284, auquel ils ajoutèrent deux interpolations sur l'octroi d'indulgences. La même année 1521, ils reçurent un legs testamentaire de cent florins, bien que deux autres églises de la région soient également mentionnées comme bénéficiaires. Un autre legs de cent florins survint en 1525, en échange de messes pour le repos de l'âme du donateur, l'abbé de Tynieć. Quelques mois plus tard, ce même abbé donna aux Dominicains 46 livres pour racheter trois champs et accompagna ce geste d'une exemption de toutes redevances sur ces champs envers les Bénédictins de Tynieć. Enfin, l'abbé de Tynieć donna une somme annuelle de deux florins et une cinquantaine de kilos de graisse animale aux Dominicains ; en échange de quoi ceux-ci devaient dire une messe hebdomadaire pour leur bienfaiteur puis, après sa mort, pour toute l'abbaye de Tynieć. L'achat des terres mentionnées ci-dessus survint en 1526 pour 42 livres ; cette somme fut restituée aux Dominicains par le vendeur en échange d'une messe annuelle pour le salut de son âme. Ces donations importantes marquent le début d'un nouvel essor économique pour le couvent.

Au total, selon l'auteur, le couvent des dominicains d'Opatowiec respecta à son corps défendant l'idéal de pauvreté de l'Ordre. Les aumônes étaient sa principale source de

revenus, auxquels s'ajoutaient plusieurs terres et quelques donations occasionnelles. Mais il ne semble avoir bénéficié d'aucun soutien de la part des Dominicains de Cracovie, ni de lettres d'indulgences et sa taille réduite n'en faisait pas un lieu de sépulture recherché – autant d'éléments qui limitaient ses revenus.

**17. Grzegorz Wierzchowski, „Dominikanie w Sieradzu. Źródła utrzymania klasztoru do końca XVIII w.” [Les Dominicains de Sieradz. Les bases du fonctionnement matériel du couvent jusqu’à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle], p. 453-467.**

En dépit d’un relatif désintérêt, la période moderne joue un grand rôle dans l’histoire économique des couvents dominicains : cette phase vit des changements essentiels dans le fonctionnement matériel des couvents. L’auteur présente les bases de l’entretien du couvent de Sieradz depuis sa fondation entre 1223 et 1239 jusqu’à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le corpus, volumineux, comprend un manuscrit intitulé *liber consiliorum*, des livres de comptes, un livre des messes et un obituaire, ainsi que les registres de la ville de Sieradz.

L’histoire économique du couvent de Sieradz se partage en deux périodes. Jusqu’au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la ville et les habitants soutenaient le couvent sous forme de donations foncières (maisons, terrains, champs, jardins et équipements, parmi lesquels les moulins), mais aussi par l’intermédiaire des fondations, des offrandes et des quêtes. La deuxième phase vit l’accroissement des dons de rentes, qui constituèrent bientôt la principale source de revenus du couvent.

L’auteur examine successivement les différents types de revenus du couvent : les biens immobiliers, les privilèges et les équipements économiques, les rentes, les terres, le fruit de la quête, des fondations de messes et des offrandes occasionnelles et de l’accueil des sépultures.

La première catégorie occupe environ un tiers de l’article. Selon J. Kłoczowski, la première donation foncière survenait au moment de la donation. Mais cela est invérifiable à Sieradz comme dans une bonne partie des couvents dominicains fondés au XIII<sup>e</sup> siècle dans la province de Pologne. Il est probable que les Dominicains de Sieradz n’aient possédé initialement que le terrain sur lequel fut construit leur couvent. Les premières mentions de dons de biens immobiliers datent seulement du XV<sup>e</sup> siècle : deux maisons leur furent cédées en 1417 et 1447.

Dans les années 1659-1665 en revanche, le nombre de leurs maisons s’élevait à 20 (sur un total de 112 dans la ville). Les cens dus au couvent pour ces maisons étaient perçus tout les ans à la Saint-Martin. L’acquisition des jardins et des champs appartenant au couvent se fit elle aussi de manière progressive, et les cens étaient payés à l’Assomption.

Dès le Moyen Âge, le couvent obtint également un droit de pêche dans la Warta et employait des pêcheurs au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Les équipements détenus

par le couvent sont nombreux : une briqueterie, une brasserie, des moulins et des boucheries. Si les informations sur la briqueterie et la brasserie sont tardives et éparses (une mention pour chaque élément), la question des moulins est un peu mieux documentée. Les Dominicains de Sieradz possédaient des moulins depuis le Moyen Âge, qui produisaient de la farine et du malt ; le couvent percevait aussi une rente en malt provenant d'un moulin royal depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Le nombre des moulins augmenta sensiblement au cours des siècles. En ce qui concerne les boucheries, la première provint d'une donation effectuée en 1385 ; en 1417, les Dominicains en possédaient déjà trois, qu'ils conservèrent au moins jusqu'en 1628.

Les rentes, principale base de l'entretien de l'établissement à l'époque moderne, remontent au XV<sup>e</sup> siècle. Ces rentes sont connues par deux listes dressées au couvent, respectivement en 1663 et en 1768 – présentées dans un tableau (p. 461-462) énumérant 50 rentes, avec la date d'acquisition, le nom du donateur et la nature de la rente. Leur fréquence et leur valeur augmentèrent, certaines provenant sans doute de rachats.

Les premières mentions concernant la possession de terres par les Dominicains de Sieradz sont fort tardives : elles datent du XVII<sup>e</sup> siècle, où les frères bénéficièrent du legs de deux villages. L'élevage ovin semble avoir été une activité lucrative. Un inventaire de 1755 mentionne aussi une brasserie produisant de la bière et de la vodka.

Les informations sur les revenus de la quête sont très fragmentaires. Il est impossible d'évaluer avec précision leur part dans la vie économique du couvent. La question des fondations de messes est mieux documentée. Le tarif pour trente messes (une trentaine) passe de 1 florin maximum au XV<sup>e</sup> siècle à 30 florins minimum durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle une seule messe valait un florin. On peut prouver l'existence de 20 fondations de messe perpétuelles au XVII<sup>e</sup> siècle. La majeure partie des fondateurs étaient issus de la noblesse locale.

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église des Dominicains de Sieradz semble avoir été un lieu de sépulture prisé par la population locale. Mais, à l'inverse de certains couvents, celui de Sieradz n'avait pas mis en place de système de tarifs pour les sépultures. 85 laïcs, souvent désignés par le terme de „bienfaiteur du couvent”, y furent enterrés entre 1747 et 1824. Il ne reste dans l'église qu'une seule pierre tombale, celle d'un des plus généreux bienfaiteurs du couvent au Moyen Âge et de son épouse, datée de 1467.

Au cours des siècles, les Dominicains de Sieradz ont donc réussi à construire une base économique solide. Ils surent s'adapter aux changements, passant d'une activité liée à l'entretien du couvent et des ses hôtes, à l'acquisition à partir du XVII<sup>e</sup> siècle de rentes foncières. Florissante dès le XV<sup>e</sup> siècle, la situation matérielle du couvent se maintint jusqu'à la partition de la Pologne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**18. Magdalena Janowska, „Uposażenie franciszkanów pyzdryskich w świetle zachowanych źródeł od XIII do XIX w.” [Les possessions des Franciscains de Pyzdry à la lumière des sources conservées du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle], p. 469-486.**

En préambule, l'auteur rappelle brièvement l'évolution de l'idée de pauvreté chez les Franciscains au Moyen Âge ainsi que l'histoire de la ville de Pyzdry, localité de Grande Pologne mentionnée dans les sources dès 1186 mais dont l'essor commence réellement au XIII<sup>e</sup> siècle. Les circonstances de la fondation du couvent sont mal connues, en raison de la destruction des plus anciennes archives lors de l'attaque de la ville par les Teutoniques en 1331. Si nous connaissons la date de fondation (1277), l'identité du fondateur demeure inconnue – les deux candidats possibles étant le duc Boleslas le Pieux et son successeur Przemysl II, le fondateur du couvent de Wronki. On ignore également la nature des biens transmis aux Frères mineurs lors de cette fondation. Il semble que la reconstruction des bâtiments du couvent ait eu lieu en 1339 sous le règne du roi Casimir le Grand, sans que cela puisse être confirmé avec certitude.

Les premières informations concernant la situation matérielle du couvent datent de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : il s'agit de la mention du don d'environ une vingtaine de kilos de graisse animale en 1373 et de l'échange de jardins entre le couvent et un habitant de la ville en 1395. Cette dernière transaction s'avéra fructueuse pour le couvent : ce jardin fut exempté de cens et les Franciscains reçurent également l'autorisation de construire une briqueterie, que le couvent détint jusqu'en 1647. On relève ensuite deux dons de redevances en nature (volailles) et un don en argent (15 livres) durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, puis le don d'un champ dans le village de Ruda.

En 1589, la ville de Pyzdry et notamment le couvent franciscain furent détruits par un incendie. La reconstruction de l'église et des autres bâtiments fut financée par la veuve du staroste général de Grande Pologne et s'acheva en 1596 – ainsi que le prouve une inscription située au dessus de la porte de la sacristie. La situation économique du couvent était alors bonne, grâce aux revenus de la quête et aux produits alimentaires (pain, bière) tirés de leurs terres et équipements. Commence au début du XVII<sup>e</sup> siècle une longue série de dons de rentes, que M. Janowska résume en un tableau mentionnant le nom du donateur, la localisation du bien concerné, la date ainsi que la somme donnée (tableau 1, p. 473). Ces versements, qui s'élevaient à plusieurs milliers voire dizaines de milliers de florins, venaient le plus souvent de legs testamentaires ; les Franciscains devaient en échange assurer au donateur une



sépulture dans leur église et dire des messes pour le repos de son âme. Certains legs comme celui du comte Domiechowski en 1662 sont très élaborés : en plus d'un don de 60 000 florins, le testament stipule que les descendants du comte devront payer au couvent une somme annuelle de 3600 florins, dont l'emploi est scrupuleusement défini (liste p. 374).

Le couvent possédait également des maisons, des jardins et des champs. Après 1666, les Franciscains avaient 9 maisons, fournissant un revenu de 200 marcs, 500 zlotys et 101 florins. Le couvent détenait par ailleurs 7 champs et 3 jardins ; chaque champ avait un nom. M. Janowska fournit les extraits des plans (tirés des Archives franciscaines de Cracovie) de trois d'entre eux (dessins 1, 2 et 3, p. 476-477). Les Franciscains étaient également propriétaires d'une ferme, dont l'inventaire de 1666 donne une description assez précise (p. 478-479, avec extrait de plan correspondant : dessin 4, p. 479). Un tableau présente la composition du cheptel des Franciscains selon l'inventaire de 1666 (tableau 2, p. 480). S'y ajoutait une étable, dont l'extrait de plan est également fourni (dessin 5, p. 481).

M. Janowska passe ensuite à l'examen des bâtiments du couvent et notamment de la cuisine, dont l'équipement est exposé dans un tableau tiré de l'inventaire de 1666 (tableau 3, p. 482-483), ainsi que du réfectoire. Les dépenses quotidiennes, scrupuleusement notées dans les livres de comptes du couvent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, permettent d'en savoir plus sur les habitudes alimentaires des frères.

Autre source de revenus notable : les messes et les enterrements. Si les enterrements des plus riches donnaient lieu à des fondations de messes, l'enterrement des pauvres ne rapportait que le produit de la quête effectuée durant les funérailles et quelques offrandes dans le tronc de l'église. On note un nombre élevé d'enterrements d'enfants. M. Janowska termine son étude par une rapide description des riches objets liturgiques possédés par le couvent.

Le couvent des Franciscains de Pyzdry jouissait d'une situation économique assez florissante, notamment grâce aux rentes. L'analyse des documents montre la grande générosité de la noblesse locale et des élites urbaines, générosité récompensée par une sépulture dans l'église conventuelle et le service spirituel assuré par les frères. Les nombreuses installations économiques et agricoles possédées par le couvent lui procuraient une grande autonomie. La richesse des franciscains de Pyzdry les a peut-être conduits à aider les miséreux de la ville.